

Le Nordic
 HORAIRE TELE COMPLET
 Baie-Comeau Hauterive
 "Votre journal de fin de semaine"
 LE VENDREDI 22 JANVIER 1982
 17ième année NO: 4
 40c

**LES HEROS
 DU TOURNOI
 DES MAITRES** page 19



ANDRE ARCAND BLANCHI

IL A ATTENDU UN AN

page 6



**Elections
 DANS
 UNE
 ECOLE**

p. 7

**ETAT
 D'URGENCE**

page 2

**BAIE-TRINITE
 UNE FEMME
 MEURT
 GELEE**

page 2



Yves Proulx

**Plein-Jour
 Nordic**

Conseiller en publicité

296-3358

A L'INTERIEUR

**notre Guide T.V.
 complet**



Luc Michaud

**Plein-Jour
 Nordic**

Conseiller en publicité

296-3350

ETAT D'URGENCE A FERMONT

par Jean GARON

FERMONT - L'état d'urgence a été décrété lundi, à Fermont, à la suite d'une panne électrique généralisée et de la température exceptionnellement froide qu'a connue cette région. On parle d'une température de -35 degrés celsius, mais si l'on tient compte du facteur vent, le mercure aurait oscillé entre -85 et -105 degrés.

La ville de Fermont a été privée d'électricité de façon intermittente de 14h à 16h, puis, la panne totale jusqu'à 19h10.

Pendant que des incendies ravageaient six résidences, 350 personnes environ demeuraient coincées à la mine du Mont Wright, à cause des forts vents et de la tempête.

Même le mur, qui sert de coupe-vent à la ville, a été endommagé en quelques endroits à cause du vent, des cheminées brisées, des toiles arrachées.

Finalement, la situation est revenue à la normale dans la nuit de mardi, vers les 3h. Les travailleurs bloqués à la mine avaient pu

regagner leur domicile, les sinistrés, placés à l'abri, les incendies contenus et la panne électrique réparée. On ne déplore heureusement aucune victime.

L'état d'urgence est tout de même demeuré en vigueur le lendemain, en raison du froid intense. La mine est restée fermée, ne maintenant que les services essentiels.

L'urgence de la situation de cette semaine a amené les autorités à songer à l'évacuation en cas d'une panne plus grave au poste Chantal.



\$2,5 millions pour le transport des malades

par Raphaël HOVINGTON

Hauterive - La gestion de l'enveloppe budgétaire affectée au transport des malades de la Côte-Nord passera entre les mains du Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS) à partir du 1er avril prochain.

Dès lors, le CRSSS disposera d'une somme de \$2,5 millions pour subventionner le transport des malades nécessitant des soins spécialisés ou pour attirer des spécialistes par des mesures incitatives à déterminer.

Le conseil de la santé a obtenu la gestion de cette enveloppe à la suite de négociations avec le ministère des Affaires sociales et la présentation d'un mémoire portant sur les

coûts d'application de la politique de transfert des malades pour la Côte-Nord.

Avant que n'intervienne cette décision, l'enveloppe était administrée de Québec et servait uniquement à défrayer le coût de transport des malades vers d'autres régions qui en profitaient et, indirectement, pouvaient s'offrir des spécialistes et des équipements spécialisés.

Sur la Côte-Nord, on songe notamment à subventionner le transport des spécialistes, lorsque la chose s'avèrera possible, pour éviter d'avoir à toujours déplacer les malades.

Pour le moment et de concert avec les établissements de

santé, le conseil de la santé s'affaire à définir les règles d'éligibilité à cette mesure exceptionnelle qui devrait permettre de ralentir l'exode des patients de la Côte-Nord vers les autres régions.

Les règles seront dictées par de grands principes comme l'accessibilité aux services spécialisés les plus rapprochés ou la tendance à l'auto-suffisance régionale en matière de services spécialisés lorsqu'il y a suffisamment de patients.

De même, tiendra-t-on compte d'une répartition et d'une mise à profit des spécialités dans les deux pôles hospitaliers de Hauterive et Sept-Îles, et de l'économie des ressources.

par Jean GARON

FRANQUELIN - La municipalité de Franquelin a adopté son budget pour l'exercice 1982 cette semaine. Il totalise 178 955\$ et le taux de la taxe foncière est passé de \$1.40 à \$1.43 du

cent dollars d'évaluation.

Les taxes pour les services d'aqueduc et d'égout ont été fixées à \$235 par année pour les résidents du village. En ce qui concerne la taxe de déneigement,

elle est passée de \$0.71 à \$0.67 du pied linéaire.

Au chapitre des immobilisations, la municipalité a dû s'acheter un camion vidangeur, car le ministère de l'En-

vironnement du Québec l'oblige à fermer son dépôt. La municipalité a d'ailleurs entrepris des démarches auprès de la municipalité de Godbout pour négocier l'enfouissement de ses déchets.

Franquelin adopte son budget

Recherché par la police

Baie-Comeau - La Sûreté du Québec, unité des crimes contre la personne à Montréal, et la brigade anti-gang du service de police de la communauté urbaine de Montréal recherchent activement un individu relativement à plusieurs enquêtes sur des meurtres. Il s'agit de Alain Charron, 33 ans. Mesurant 5 pieds 7 pouces, Charron pèse

140 livres, a les cheveux blonds, les yeux bleus et porte une barbe style "collier".

Les policiers le recherchent à titre de témoin important en vertu du présumé meurtre de Jean Careau. Ce dernier serait survenu dans la région du lac Beauport à l'hiver 1978.

Charron est considéré comme extrêmement dangereux. Il serait armé. Entre autres signes distinctifs, l'individu arbore des tatouages à l'avant-bras droit montrant un aigle, un coeur et un poignard avec l'inscription «Alain love Francine».

Les personnes

ayant des informations à transmettre pouvant conduire à l'arrestation de Charron, sont priées de communiquer avec la brigade anti-gang (514) 934-6101, l'unité des crimes contre la personne à Montréal (514) 395-4004 ou à Québec (418) 871-6201. Le tout sera traité confidentiellement.

L'Homme-Eléphant à Hauterive

par Raphaël HOVINGTON

Hauterive - Le comité de spectacles a dévoilé avant hier sa programmation comprenant six spectacles professionnels et plusieurs productions locales.

En tout, plus de trente-cinq spectacles doivent être joués localement. Le Théâtre populaire du Québec présentera «L'Homme-Eléphant» ainsi que «Le tout pour le tout».

La venue de Peter Pringle et du groupe Corbeau reste encore à préciser. On attend la confirmation d'une tournée dans l'Est du Québec pour inviter ces artistes.

Le spectacle de Jean-Pierre Ferland a

dû être annulé. Par ailleurs, le comité a été obligé de refuser plusieurs productions à cause des cachets qui sont inabordable.

D'autres productions très intéressantes prendront également l'affiche. Les Jeunesses musicales du Canada accueilleront l'Ensemble instrumental du Québec de même que l'Orchestre symphonique des Jeunes du Québec.

On sait que Marie-Josée Simard accompagnera cet orchestre symphonique. Enfin, dans l'ensemble, la programmation de la saison est fort variée et pourra sûrement satisfaire tous les goûts.

Morte gelée sur sa galerie

par Jean GARON

Baie-Trinité - Madame Claire Rivard-Harrisson, de Baie-Trinité, âgée de 47 ans, a péri gelée au début de la semaine. C'est son fils qui l'a découverte sur la galerie arrière de son domicile, vers les 5 heures et demie du matin.

La victime, qui travaillait au

Restaurant 24 heures à proximité de chez-elle, a été retrouvée complètement gelée. Elle ne portait aucun vêtement d'hiver. Le décès a été constaté par le Dr Mario Payette de Port-Cartier.

La Sûreté du Québec de Baie-Trinité et le Bureau des enquêtes criminelles de Baie-Comeau ont alors amorcé une enquête

afin de déterminer les circonstances de la mort de Mme Rivard-Harrisson.

Une autopsie devait finalement révéler que la victime est morte naturellement par le froid. Les policiers devaient pour leur part conclure à une mort accidentelle dû à une négligence de la victime.



Alain Charron est considéré comme un individu dangereux.

Réjean Chevarie attend toujours une réponse favorable à sa demande de cours de conducteurs de camions lourds

par Raphaël HOVINGTON

Baie Comeau - Réjean Chevarie et les soixante-neuf personnes qu'il représente, ne désespèrent pas, même si depuis un peu plus de deux ans, ils se heurtent toujours à un refus dans leur demande d'obtenir un cours de conducteurs de camions lourds pour la Côte-Nord.

Encore dernièrement, M. Chevarie adressait un volumineux mémoire à une brochette de ministres et de fonctionnaires, suggérant qu'une entente soit prise entre la Commission scolaire Jean-Talon, la Commission scolaire de Manicouagan et la Commission de formation professionnelle pour que le contenu de ce cours soit offert dans la région et reconnu par une attestation du ministère de l'Éducation.

Fort de l'appui d'une trentaine d'entreprises

qui emploient 860 chauffeurs et laissent entrevoir des perspectives d'emploi pour 93 personnes, M. Chevarie et son groupe vont recevoir un coup de main de la table régionale d'éducation des adultes (TREA) pour la Côte-Nord.

En effet, en décembre, la TREA a mandaté M. Albert Deschênes pour qu'il supporte le groupe, dans la limite de ses responsabilités, ainsi que M. Denis Turbis pour qu'il vérifie les intérêts réels des candidats et fasse tout ce qui est humainement possible pour que le cours soit offert l'an prochain.

Sur place, affirme M. Chevarie, il est possible de trouver le matériel ainsi que les personnes ressources pour offrir le cours. Il en résulterait donc une économie dans les coûts qui, jusqu'à présent, constituaient

le principal obstacle.

Une longue histoire

En octobre 1979, M. Chevarie et une trentaine de personnes assistaient à une assemblée d'une école de routiers. Les cours offerts coûteraient \$1 400.

Par la suite, ils frappaient aux portes du Centre d'emploi du Canada, de la Commission de formation professionnelle et de la Commission scolaire pour obtenir de l'aide, mais en vain.

Essentiellement, on suggérait de décentraliser une partie du matériel de Jean-Talon à Baie Comeau ou de subventionner une école privée par le biais des allocations de formation de la main d'œuvre, mais sans résultat.

En fait, les candidats ne voulaient pas

s'expatrier à l'extérieur, à cause des coûts, ni payer, en entier et tout seul, la note du cours.

Les réponses arrivèrent. Il n'était pas possible de décentraliser le matériel de Jean-Talon sans entraîner des coûts onéreux, ni de subventionner une école privée.

Les candidats aspirants au cours avaient toujours la possibilité de s'inscrire au Centre d'emploi du Canada, mais devaient attendre trois ou quatre ans avant d'obtenir une place dans l'un des deux centres de formation.

M. Chevarie poursuit quand même ses démarches. Il obtint l'appui d'une trentaine d'entreprises, trouva du matériel localement et des ressources humaines, avant de rédiger son volumineux mémoire.

De bonnes perspectives d'emploi, affirme Réjean Chevarie

par Raphaël HOVINGTON

Baie Comeau - Dans son mémoire, M. Réjean Chevarie invoque plusieurs raisons pour obtenir le cours de conducteurs de camions lourds, longue distance, hors-route, et d'autobus scolaires.

D'abord, il affirme que les transporteurs hésitent à confier leurs équipements à des gens qui ne sont pas qualifiés. Il soutient également que les normes du ministère des Transports deviennent de plus en plus sévères.

Par ailleurs, M. Chevarie est convaincu que l'industrie du camionnage constitue l'épine dorsale de l'économie québécoise et que le transport routier est d'autant plus important sur la Côte-Nord que la route s'avère être la seule voie de communication.

Il fait également valoir qu'il faut attendre trois ou quatre ans avant de pouvoir obtenir une place dans un centre de formation

routière.

La majorité des candidats à suivre le cours, mentionne-t-il encore, sont en chômage et ne peuvent

défrayer les coûts (\$1 400) de formation dans une école privée.

Enfin, M. Chevarie insiste sur les possibilités d'emploi

dans la région. La trentaine d'entreprises qu'il a contactées, prévoient employer près de 93 camionneurs.

Trop de camionneurs en chômage

par Raphaël HOVINGTON

Baie Comeau - Pour l'économiste de la Commission de l'emploi et de l'immigration, Jean-Paul Boudraux, il semble difficile de justifier un cours de conductions de camions lourds dans la région.

Dans une lettre qu'il adresse à M. Chevarie, l'économiste souligne

que les relevés des Centres d'emploi du Canada de la Côte-Nord indiquent qu'il y aurait environ 300 chauffeurs et conducteurs de camions sans travail pour le moment.

«Il m'apparaît difficile, écrit M. Boudraux, de justifier une incitation à former des travailleurs dans un métier où il y a déjà un

fort surplus de main d'œuvre qualifiée».

A cela, M. Chevarie répond qu'il y a sans doute une forte proportion de camionneurs inscrits sans emploi dans les deux centres où se donnent le cours, à savoir St-Jérôme et Notre-Dame des Laurentides.

Concensus sur la fusion Il faut en étudier les coûts

par Jean GARON

Baie-Comeau - Un consensus a été établi entre divers intervenants de la région pour demander aux villes de Baie-Comeau et de Hauteville de se rencontrer dans les plus brefs délais afin de déterminer les coûts réels de leur éventuelle fusion.

L'entente est issue d'une rencontre à huis clos qui réunissait, lundi soir, six des huit principaux intervenants dans ce dossier, en l'occurrence les deux comités de citoyens des villes concernées, les deux Chambres de commerce, le Conseil régional de développement et la Ville de Baie-Comeau.

Cette rencontre, que plusieurs qualifient de positive et constructive dans ce dossier, a justement permis de développer une nouvelle approche sans qu'aucun des intervenants ait à changer leur position respective.

En fait, tous ont convenu de la nécessité d'une étude froide et objective pour entrevoir plus clairement les perspectives d'une éventuelle fusion, car jusqu'à maintenant les deux parties con-

cernées n'ont développé et exposé à la population que deux visions différentes et controversées de la fusion, ainsi que des coûts fictifs qu'elle pouvait impliquer.

Impacts d'une fusion

Or, il est devenu impérieux aux yeux de nombreux intervenants de mesurer avec plus de précision les impacts d'une fusion, surtout sous l'angle de la vocation industrielle de la région.

Bref, ce n'est plus la création d'un comité conjoint pour une fusion volontaire qui est recherché, mais plutôt, comme le précise le président du Regroupement des citoyens de Baie-Comeau, Michel St-Laurent, d'établir les coûts et enjeux réels d'une fusion.

Les résultats d'une telle étude permettraient, selon les propos de Michel St-Laurent, de formuler des demandes précises d'argent au gouvernement pour réaliser cette fusion.

Par rapport à ce projet d'étude sur les coûts de la fusion, Michel St-Laurent estime que la ville de Hauteville serait très mal perçue, si elle

décidait de ne pas s'impliquer dans ce projet. Si elle refuse d'embarquer, dit-il, on peut s'attendre à ce qu'il y ait de nouvelles tensions sociales puisqu'un consensus réclame une telle étude.

Boutin s'abstient

La ville de Hauteville, qui était absente à la rencontre de lundi, n'a pas pris position encore par rapport à cette démarche. Le maire Maurice Boutin a indiqué qu'il discuterait de la chose avec ses conseillers lors de l'assemblée régulière de lundi prochain. Pour le reste, il s'est abstenu de tout commentaire.

Pour sa part, la Société de développement industriel Manicouagan-Outardes ne croit tout simplement pas en l'utilité d'une telle démarche, estimant qu'il y a eu suffisamment d'études comme ça jusqu'à maintenant. Le porte-parole de l'organisme, Gérard Labrie, s'est dit tanné des chicanes stériles et qu'en conséquence, son organisme entretenait la conviction que cela ne changerait rien au bout du compte, sinon que retarder les délais.

NOMINATIONS

A LA COMPAGNIE DE PAPIER Q.N.S. LIMITEE



E. St-Onge



R. Simard



G. Gagné

Monsieur P.G. Bourassa, directeur général de l'usine fait part des nominations suivantes survenues récemment à la Compagnie de papier Q.N.S. Limitée:

- Monsieur Gervais Gagné est promu au poste de Surintendant du département de la Pâte mécanique.
- Monsieur Ernest St-Onge est promu au poste de Surintendant au département de la Pâte chimique et sera responsable de l'usine de pâte OPCo., à être implantée prochainement.
- Monsieur Réal Simard est nommé au poste de Surintendant du département de l'Instrumentation en remplacement de monsieur St-Onge.

Ces nominations sont entrées en vigueur le 1er novembre dernier.

Détecteur de fumée débranché, Deux victimes

par Jenn GARON

HAUTERIVE - Le tabac est probablement à l'origine de l'incendie de la résidence familiale de M. Arthur Côté du 778, rue Marest à Hauterive, dans lequel il a d'ailleurs péri avec son fils Daniel, vendredi dernier.

C'est ce qu'a révélé le directeur du service des incendies à Hauterive, M. Raymond Tremblay.

C'est le deuxième fils de M. Côté, Donald, qui a alerté les pom-

piers. Il a eu le temps de s'échapper du brasier pour aller s'abriter chez un voisin.

Dépêchés sur les lieux, les pompiers ont eu à combattre un incendie majeur. Ils n'ont rien pu sauver. La maison est une perte totale.

Le directeur Tremblay nous a indiqué que les deux victimes auraient pu être sauvées si le détecteur de fumée avait été branché (détecteur électrique).

Le jeune Donald a en effet confié qu'il avait lui-même débranché le détecteur lorsqu'il s'est déclenché dans la nuit.

Le jeune Donald n'a pas eu le réflexe de vérifier pourquoi le détecteur s'était mis à sonner. Habitué d'être dérangé par le détecteur qui sonnait à la moindre petite fumée, il l'a tout simplement débranché pour dormir en paix. Mais il était déjà trop tard, lorsque la fumée l'a réveillé.

Corelo inaugure des logements à Gagnon

Corelo inaugure vendredi, le 22 janvier, à Gagnon, neuf (9) unités de logements récemment construites pour abriter une partie du personnel du Centre de santé de cette ville.

La corporation régionale de logement (Corelo Inc.) est incorporée depuis avril 1980, en vertu de la troisième partie de la loi des compagnies. Elle a pour mission de mettre à la disposition

du personnel du réseau des Affaires sociales les logements qu'elle administre et d'en assurer la gérance; cette initiative a pour but de faciliter le recrutement de personnel dans les régions éloignées. Corelo Inc. est parrainée par le CRSSS-09.

Les neuf (9) unités unifamiliales inaugurées à Gagnon ont été construites au coût de 700 000\$. Le

financement a été facilité par une subvention de 200 000\$ de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ).

Place au patrimoine

Le ministère des Affaires culturelles avise les organismes de la Côte-Nord intéressés à la conservation et à la mise en valeur de leur patrimoine qu'ils peuvent s'inscrire aux programmes de subvention offerts chaque année depuis quatre (4) ans.

Le programme «connaissance et animation du patrimoine», comporte trois (3) volets: 1) études et inventaires; 2) diffusion des connaissances; 3) utilisation du patrimoine immobilier.

Le programme «Patrimoine autochtone» est destiné aux populations amérindiennes, inuit ou métis et a pour but la prise en charge du patrimoine par les collectivités locales.

Un jury local sélectionnera les projets présentés par les organismes du milieu (sociétés d'histoire et de généalogie, comités de citoyens, groupes municipaux et scolaires, instances régionales de développement). Les intéressés ont d'ailleurs jusqu'au 1er avril 1982 pour présenter leur projet.

Ministère des Affaires culturelles, Bureau régional de la Côte-Nord, 625, boul. Lafleche, suite 353, Hauterive QC, G5C 1C5. (418)589-6979.

Les pro-fusionnistes sont-ils moins pressés

Dans la célèbre affaire de la fusion, la balle lancée de Québec est retournée dans le camp gouvernemental. Jusqu'ici, le principal promoteur de l'idée a reçu quelques appuis et les doléances des opposants.

Les réponses officielles aux questions qu'on se pose dans la région ne sont pas encore venues. C'est peut-être le ministre Lucien Lessard qui aura la chance d'exposer en premier l'opinion de l'Etat.

entendre, ce sont les intentions réelles du gouvernement.

Personne n'a encore prétendu que la fusion était une chose mauvaise en elle-même. Mais des implications financières en plus ou en moins, ça tout le monde le comprend. On en est vraiment rendu à ce point. Comment se fait-il que des organismes reconnus favorables à la fusion soient maintenant moins pressés?

Cette semaine, six des huit intervenants dans le dossier demandaient aux villes de se rencontrer prochainement pour établir les coûts réels de leur fusion. Baie-Comeau fait partie de ces intervenants. On devine donc que cette ville a l'intention d'aller chercher des compensations monétaires importantes.

Depuis longtemps, nous demandions aux villes de se concerter pour établir les coûts de la fusion, ce qui nous semblait une démarche préalable. Il est cependant un nouvel aspect que les intervenants de la région veulent considérer, c'est-à-dire, la fusion vue sous l'angle de la vocation industrielle de la région.

Dans un contexte économique difficile, les grosses compagnies jouent un rôle qu'on ne saurait minimiser. Elles ne sont pas obligées de jouer les Samaritains palliant l'absence de prévision de nos élus. Egalement, on peut croire que des pressions s'exercent discrètement dans l'ombre, atteignant certains défauts de la cuirasse. Ces temps-ci, les gouvernements n'ont pas les moyens de jouer les invincibles.



EDITORIAL

René Vallée

En effet, le député de Saguenay sera le conférencier invité à l'assemblée mensuelle de la Chambre de Commerce de Hauterive, lundi. Depuis l'annonce officielle de la fusion, c'est la première occasion que saisit M. Lessard de parler du sujet «en direct».

Déjà on peut imaginer que le ministre aura autre chose à faire que de défendre la justesse du projet de loi 37 avec la répétition des malheurs qui ont assombri la vie sociale du secteur depuis, à toute fin pratique, la création de Hauterive. Ce que les gens veulent



Nouveau livre sur les échecs

Henri Tranquille, spécialiste bien connu aux échecs et aux dames dont il fut champion pendant quinze ans à Montréal, signait récemment un contrat aux EDITIONS QUEBECOR pour un nouveau livre sur les échecs, qui est une suite de son prodigieux succès de librairie, VOIR CLAIR AUX ECHECS, que près de 50 000 amateurs ont aimé. On le voit ici en présence de Marc-André Poissant et de Pierre Nadeau, des Editions Quebecor.

Le Nordic

"Votre journal de fin de semaine"

Hebdomadaire publié le samedi par les Editions Nordiques Inc., une division du Groupe Quebecor Inc.

Directeur général régional:
Paul Brisson

Directeur général:
Claire Brisson

Directeur des services administratifs:
Guy Dallaire

Directeur commercial:
Daniel Emond

Directeur de l'information:
René Vallée

Directeur de production:
Aline Parent

Directeur de la photographie:
Jean Paul Fouquet

ADMINISTRATION:
France Michaud, comptable
Lise Lévesque
commis à la facturation
Hélène Lévesque

Publicitaires:
Luc Michaud
Yves Proulx

Journalistes:
Raphaël Hovington
Jean Garon
Paul Fortier

Atelier:

Raymonde Dubé
Diane Labonté
Ginette Beaulieu
Ghyslain Perreault
Monique Dubé

Imprimé aux ateliers Nordiques, une division du Groupe Quebecor Inc. (Sept-Îles 962-9441)

LE NORDIC
3, Place LaSalle
Baie-Comeau

296-6744
296-5900

Distribution: Messageries Dynamiques

Le courrier de deuxième classe: enregistrement no 2298
Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec

Le contenu de ce journal ne peut être reproduit sans l'autorisation expresse et écrite de ce journal



JOURNAUX
SELECT
DU QUÉBEC

ARTS

Raphaël Hovington



Ici et Là

Robert Tremblay et son beau-frère, Michel Goulet, disposent maintenant d'un atelier pour travailler le cuir, à l'école St-Viateur.

Ils fabriquent de tout, des mocassins sur mesure, des étuis de tous genres, des sacs, sandales, etc.

Leur atelier s'appelle «La cuirasse». Pour les rejoindre, faites le 296-2950 ou le 296-6140.

Spectacles

à venir

Le centre socio-culturel de Baie Comeau nous fournit une liste des spectacles qu'il accueillera d'ici le printemps.

En voici une nomenclature:

- * folklorethon de la troupe Kant-Y-Danse le 13 février;
- * Louise Rioux le 3 avril;
- * Allegro le 18 avril;
- * Académie de danse

Côte-Nord le 25 avril;
* Les Comédiens de l'anse les 29 et 30 avril;
* La Cantilène le 9 mai;
* Ecole de musique le 28 mai.

Sous peu, on confirmera toutes les dates de ces spectacles. Il s'en ajoutera sûrement encore.

Ici et là

Le ministère des Affaires culturelles annonce l'octroi d'une subvention de \$4 000 à la troupe Kidanse qui lui permettra d'élaborer son prochain spectacle.

L'école de musique est indifférente à une relocalisation. Ce qui semble compter pour elle, c'est d'obtenir une diminution de son loyer à l'école McCormick pour équilibrer son budget.

Richard Deschênes va créer de nouveaux prototypes de cerfs-volants. Il a installé son atelier à l'école St-Viateur.

Andrew Horwood se laisse séduire par les musées musicaux. Il est à créer une nouvelle pièce qui nous semble magnifique.

La Bibliothèque nationale du Québec vient de publier un catalogue où on trouve une description de toutes les revues parues dans la province depuis 1764.

Le catalogue est publié en trois volumes et recense toutes les revues. On peut se le procurer au coût de

trente dollars.

Le récital de Pierre Montgrain et de Serge

Gravel est remis au 29 janvier.

Jacinthe Jean a

démisionné de son poste d'enseignante à l'école de l'Estuaire. Elle sera remplacée par Richard Ducas.

L'expansion des services de la bibliothèque centrale de prêt de la Côte-Nord est compromise

par Raphaël HOVINGTON

Sept-Îles - La Bibliothèque centrale de prêt de la Côte-Nord réclame toujours la construction d'une bâtisse à Sept-Îles pour y installer son siège social.

Selon M. Johan Nadeau, la BCP fait face actuellement à un manque d'espace qui compromet son fonctionnement et son expansion.

La construction d'une bâtisse est attendue vainement depuis deux ans.

Les plans et devis préliminaires d'un édifice de 6 000 pieds carrés sont prêts et le gouvernement du Québec en a obtenu copie en octobre

dernier.

On attribue les délais à construire à l'absence de programme bien établi pour la construction de bibliothèques centrales de prêt au Québec.

Enfin, on soutient que le gouvernement n'hésite pas à dépenser des millions lorsqu'il s'agit de construire des bibliothèques publiques dans les municipalités de plus de 5 000 habitants.

On sait que le réseau des BCP a été implanté pour desservir les petites municipalités. Sur la Côte-Nord, la BCP dispense des services dans neuf localités, et la demande ne cesse de croître.

Quelle sera la personnalité artistique?

Baie Comeau - Six artistes sont actuellement en nomination pour le prix de la personnalité artistique décernée chaque année par le Cercle de presse Lefrançois après consultation du public.

Il s'agit de Louise

Bélanger, Gérard Duval, Jacinthe Jean, Wilfrida Perron, Marie-France Rochette et Geneviève Simard.

Toutes ces personnalités, à l'exception de Gérard Duval et de Marie-France Rochette,

oeuvrent surtout dans la musique ou le chant choral depuis fort longtemps.

Gérard Duval et Marie-France Rochette sont appréciés pour leur dévouement à promouvoir le théâtre localement.



RELIGION

Mgr Ebacher

Je médite la Bible

C'est tous les jours que je lis la Bible. J'y trouve en abondance la Parole de Dieu.

Comme elles sont vraies, ces paroles du livre des Proverbes: «Paroles destinées à faire connaître la sagesse, à donner l'éducation et l'intelligence des sentences pleines de sens, à faire acquérir une éducation éclairée: justice, équité, droiture; à donner aux jeunes encore ignorants la prudence, aux enfants la connaissance et le discernement; que le sage écoute et il augmentera son acquis; l'homme intelligent et il acquerra l'art de diriger» (Prov. 1, 1-7).

Il est bon de prendre au sérieux l'avertissement du Sage. «Qui m'écoute repose en sécurité, tranquille, loin de la crainte du malheur». (Prov. 1, 33).

Nous cherchons tous une sagesse de vie. Chacun veut grandir, s'épanouir, voir clair en lui-même et dans le monde.

J'ai longtemps cherché cette source de ma vie à travers les réflexions et méditations des grands génies humains. Mes recherches philosophiques m'ont conduit jusqu'au doctorat.

Et pourtant, je n'ai jamais trouvé tant de sagesse que dans les simples et humbles pages de la Bible.

Ces pages sont limpides pour le cœur droit. Je vois la petite Thérèse de l'Enfant-Jésus comprendre le grand texte de saint Paul aux Corinthiens (ch. 13) et nous en donner une explication toute pleine de sève. Je vois toute la vie de saint François d'Assise, de Marie de l'Incarnation, de tant d'hommes et de femmes sans instruction devenus sous nos yeux, comme de vivantes illustrations de l'Écriture. Ils ont accueilli et goûté dans leur cœur une sagesse qu'aucun être humain ne pouvait lui donner.

Oui, la Parole de Dieu rend sages les petits et les humbles alors que les prétentieux et les vaniteux n'y comprennent rien.

Deux artisans du cuir s'installent à Baie Comeau

Table des marées

Janvier 1982

Jour	Heure	H./pi.	H./m
22 vendredi	0345	.7	.2
	0830	14.9	4.5
	1545	.9	.3
	2045	16.8	5.1
23 samedi	0420	.9	.3
	0910	14.8	4.5
	1620	1.1	.3
	2125	16.0	4.9
24 dimanche	0450	1.1	.3
	0950	14.5	4.4
	1700	1.4	.4
	2205	15.1	4.6
25 lundi	0525	1.2	.4
	1035	14.2	4.3
	1740	1.6	.5
	2250	14.0	4.3
26 mardi	0555	1.5	.5
	1115	13.8	4.2
	1820	1.9	.6
	2335	12.9	3.9
27 mercredi	0635	1.9	.6
	1205	13.4	4.1
	1915	2.2	.7
28 jeudi	0035	11.9	3.6
	0725	2.3	.7
	1305	13.2	4.0
	2025	2.3	.7

NAISSANCES DE LA SEMAINE



- 7 JANVIER:**
Louise Lirette et Marcel Laprise, Baie-Comeau (garçon)
- 7 JANVIER:**
Johanne Dumont et Jacques Foster, Les Buissons (fille)
- 9 JANVIER:**
Diane Couillard et Serge Chevest, Drummondville (fille)
- 9 JANVIER:**
Lorraine Lirette et Marc Proulx, Baie-Comeau (garçon)
- 10 JANVIER:**
Suzanne Beaulieu et Richard Lévesque, Baie-Comeau (garçon)
- 11 JANVIER:**
Guyline Gagnon et Marc Lévesque, Baie-Comeau (garçon)
- 11 JANVIER:**
Louise Daigle et Hervé Villeneuve, Pointe-Lebel (garçon)
- 12 JANVIER:**
Lisette Lechasseur et Gilles Gagné, Chute-aux-Outardes (fille)
- 12 JANVIER:**
Thérèse Nadeau et Yvan Ouellet, Baie-Comeau (fille)
- 12 JANVIER:**
Lilianne Lefebvre et Johan Belinge, Baie-Comeau (fille)
- 13 JANVIER:**
Thérèse Bontet et Louis St-Germain, Baie-Comeau (garçon)

Une enseigne d'excellence

Imprimerie Laizé

1981 Ltée

838, rue De Bretagne, Hauterive

589-2028

IMPRESSIONS DE TOUS GENRES
Guy Imbeault, directeur général





LE JUDICIAIRE

Jean-Marc Letarte

Accusé de négligence criminelle: Roland Ross plaide coupable à conduite dangereuse

Roland Ross, un citoyen de Hauterive, comparait mardi de cette semaine devant l'honorable juge Narcisse Proulx de la Cour des Sessions de la Paix, accompagné de son procureur, Me Serge Verret de Hauterive.

En tout début des procédures intentées contre lui, Roland Ross avait à faire face à une

accusation de négligence criminelle ayant causé la mort de Michel Hovington, lors d'un accident de la circulation survenu à Pointe-aux-Outardes le premier janvier 1980.

Le procureur de la Couronne, Me Pierre Michaud, ayant décidé de réduire la plainte portée contre l'accusé, ce dernier avait alors à

enregistrer un plaidoyer à une accusation moindre à savoir, celle de conduite dangereuse. Ross décidait alors de plaider coupable à l'accusation qui venait d'être réduite, et c'est le 19 mars prochain qu'il connaîtra sa sentence de la bouche de l'honorable juge Narcisse Proulx.

Accusé de fraude concernant des extincteurs chimiques:

Raynald Simard saura s'il est coupable ou non le 19 mars

Un citoyen de la Cité de Québec, Raynald Simard, subissait mercredi son procès devant la Cour des Sessions de la Paix de Baie-Comeau relativement à quatre chefs d'accusations concernant des fraudes commises à l'endroit de personnes de Sacré-Coeur dans le district judiciaire de Hauterive.

L'accusé aurait alors procédé au

rechargement de plusieurs extincteurs chimiques, aurait-il va s'en dire fait déboursier paiement, mais le liquide de rechargement à l'intérieur desdits extincteurs aurait brillé par son absence. Les événements remontent à 1979.

Suite à l'audition par lui des témoins,

l'honorable juge Narcisse Proulx décidait de prendre la cause en délibéré, et fera connaître sa décision le 19 mars prochain. C'est Me Pierre Michaud qui occupait pour la Couronne dans ce dossier, et c'est Me Serge Francoeur de Baie-Comeau qui avait la tâche de défendre l'accusé.

Suspendu de ses fonctions à la SQ et accusé de vol: André Arcand acquitté par 12 jurés

C'est lundi de cette semaine, devant douze jurés, que débutait devant les Assises criminelles tenues au Palais de Justice de Baie-Comeau, le procès de André Arcand de Hauterive, lequel se déroulait en deux volets, suite à deux accusations distinctes portées contre lui.

André Arcand, agent de la Sûreté du Québec, suspendu de ses fonctions depuis un an déjà, avait à répondre devant ses pairs tout d'abord d'une accusation d'avoir, entre février 1981 et août 1981, à Baie-Comeau, district de Hauterive, illégalement volé une somme de \$726.66, propriété du Club de curling de Baie-Comeau. «Secondo», il devait répondre d'avoir, toujours entre les mêmes dates, par supercherie, mensonge et autres moyens dolosifs, frustré le Club de curling de Baie-Comeau d'une somme de \$726.66.

Une fois les douze jurés choisis, le procès qui était présidé par l'honorable juge André Gervais de la Cour supérieure, siégeant en Chambre criminelle, débutait alors que Me Paul Chevalier, procureur-chef de la Couronne dans le district de St-Jérôme, près de Montréal,

procédait à l'audition de ses témoins. L'accusé pour sa part était représenté par Me Pierre Maltais de Hauterive.

Pendant au delà d'une journée, plusieurs témoins ainsi qu'ex-confrères de travail de l'accusé ont été entendus, mais rien dans la preuve apportée par la Couronne en regard des accusations portées contre Arcand n'était positif, à savoir que l'accusé se serait rendu coupable des accusations reprochées.

Requête de Me Maltais

Une fois la preuve de la Couronne déclarée close, et Me Maltais jugeant que la Couronne, avait failli dans sa tâche de prouver la culpabilité de l'accusé, la défense déclarait n'avoir aucun témoin à faire entendre, mais prétendait plutôt qu'une requête assez spéciale devait être présentée à l'honorable Président du Tribunal, le juge André Gervais, lequel acceptait d'entendre ladite requête de l'avocat de l'accusé.

C'est ainsi que dans sa requête pour un verdict dirigé d'acquiescement, dans une plaidoirie qui dura environ une heure, Me

Maltais déclarait au Président du Tribunal que la Couronne avait failli dans sa tâche de prouver hors de tout doute la culpabilité de son client Arcand, que l'audition de l'ensemble des témoins avait bien démontré d'une façon claire, nette et précise qu'il n'y avait même pas l'ombre d'une raison d'avoir porté contre son client les actes d'accusations auxquelles Arcand avait à faire face, mais que la preuve de la Couronne avait plutôt démontré l'honnêteté de Arcand, que ce dernier était un homme qui travaillait bénévolement pour la société dans l'organisation qui fait l'objet des plaintes portées, et qu'il plaignait l'avocat de la Couronne, Me Paul Chevalier, un homme si compétent, d'avoir eu à plaider une cause aussi mal préparée et sans aucun fondement. Me Maltais demandait alors à l'honorable juge Gervais d'expliquer le tout aux douze membres du jury, et de les diriger vers un verdict d'acquiescement de son client.

Arcand acquitté

Suite à la requête qui venait de lui être présentée, l'honorable juge André Gervais, l'un des juges les plus compétents à présider des Assises criminelles

n'ajourna même pas la Cour pour quelques minutes et s'adressa immédiatement aux jurés en leur précisant qu'aucune preuve de vol ni d'avoir frustré par moyens dolosifs le Club de curling de Baie-Comeau n'avait été apportée devant eux, et il leur demandait de se retirer quelques instants afin de délibérer et de revenir avec un verdict d'acquiescement, tel que l'avait demandé Me Pierre Maltais, procureur de l'accusé Arcand, la requête présentée par le procureur de l'accusé étant vraiment bien fondée.

Les douze jurés se retirèrent alors quelques minutes pour délibérer si l'on peut dire, et revinrent dans la salle d'audience afin de prononcer un verdict d'acquiescement en faveur de l'accusé.

Voilà donc ce qui mettait un terme aux multiples péripéties qu'a dues vivre André Arcand depuis plusieurs mois et qui en avaient fait jaser plus d'un. C'est donc en homme libre, acquitté par ses pairs, qui pourra désormais continuer à arpenter les trottoirs et rues de nos villes en agissant comme il l'a toujours fait, en qualité de citoyen honnête.

Accusé de négligence criminelle: Richard Tremblay acquitté

C'est mardi de cette semaine devant la Cour des Sessions de la Paix de Baie-Comeau, présidée par l'honorable juge Narcisse Proulx, que se déroulait le procès de Richard Tremblay de Pointe-Lebel, lequel avait à faire face à une accusation de négligence criminelle ayant causé la mort d'un individu à Chute-aux-Outardes le 23 mai 1977, alors qu'il heurtait de plein fouet un piéton circulant sur la chaussée.

La Couronne qui était représentée par Me Pierre Michaud, a fait entendre plusieurs témoins en relation avec l'accusation portée contre l'accusé Tremblay. De toute la preuve de la Couronne, il en ressortit qu'aux environs de deux, trois heures du matin, la victime était à circuler sur la chaussée aux environs d'une cour à «scrap» non loin de Chute-aux-Outardes, et qu'après avoir été

heurtée, l'on n'avait pu que constater son décès.

En défense, Me Jean-Claude Dufour de Baie-Comeau, qui représentait l'accusé, fit ressortir que la victime circulait sur la chaussée carrossable

et qu'aucune fausse manoeuvre n'avait été effectuée par son client, qu'il ne s'agissait là que d'un pur et simple mais malheureux accident.

Une fois la preuve déclarée close

généralement, le juge Proulx en venait à la conclusion que l'accusé Tremblay n'avait commis aucune négligence criminelle, et que l'accusation portée ne pouvait alors tenir. Richard Tremblay fut donc acquitté.

Pour toutes plaintes
concernant
la distribution
du journal, téléphonez à:

296-5900
589-5900



**LE NORDIC
ET
LE SPORT:
NO 1**

Elections à l'école

Baie-Comeau - (RV)
Afin de sensibiliser les élèves à leur rôle social et à la participation tout en vivant une expérience démocratique, il y eut élection du conseil étudiant à l'école Ste-Amélie, la semaine dernière.

Tous les élèves pouvaient se présenter à la seule condition d'accepter d'exposer à ses collègues le pourquoi de leur candidature et leur

vision d'un conseil étudiant.

Il importe de souligner que le conseil étudiant aura le loisir de se prononcer sur le choix et l'organisation d'activités communautaires. On pourra réviser certains règlements et s'impliquer à l'intérieur de différentes campagnes concernant les élèves ou les jeunes en général.

Le directeur de l'école, M. Réjean Marin, est particulièrement fier du nombre de candidats qui ont affronté l'électorat. En effet, 71 jeunes se sont présentés, désirant faire partie du conseil étudiant. Les professeurs Alma Arbour, Gilberte Lord et Gérald Savard ont animé tout ce petit monde.



Chaque classe a élu son représentant. Ce sont: Josée Lagacé, Stéphanie Bernier, Louise Bérubé, Manon Tremblay, Carl Jomphe, Nathalie Deschênes, Louise Soucy, Stéphane Gamache, Patrice Blais, Martin Jean, Manon Ouellet et Kathleen Othot. A l'arrière, on reconnaît Mmes Gilberte Lord, Alma Arbour et M. Réjean Marin.



Voici le conseil étudiant de l'école Ste-Amélie: Nathalie Deschênes, secrétaire, Kathleen Othot, présidente, Manon Tremblay, vice-présidente, Louise Bérubé, trésorière, et les directeurs Stéphane Gamache et Stéphanie Bernier.

Le Conseil de la culture annule le festival des arts de la scène

par Raphaël HOVINGTON

Baie Comeau - Le festival des arts de la scène ne pourra avoir lieu en 1982 et sera remplacé par un programme d'aide destiné à favoriser la danse, la musique et le théâtre.

C'est ce qu'a laissé savoir le Conseil de la culture de la Côte-Nord, en imputant cette situation au retard du ministère des Affaires culturelles à confirmer la subvention d'organisation du

festival.

L'octroi de \$10 000 qui devait être employé pour le festival, servira toutefois à encourager une pléiade d'artistes, dont les talents sont souvent méconnus du public, comme l'a exigé le conseil de la culture.

Cet organisme s'affaire actuellement à définir les modalités du programme d'aide qui devra être approuvé par Québec avant d'être diffusé à l'échelle régionale.



Avis de négociation du plan de la zone agricole

A la corporation municipale de

Baie-Comeau (V), Baie-Trinité (VL), Chute-aux-Outardes (VL), Franquelin (SD), Godbout (VL).

Avis vous est donné, conformément à l'article 47 de la Loi sur la protection du territoire agricole, que dans les cent quatre-vingts jours de cette date, la Commission s'adressera au gouvernement pour obtenir un décret établissant le plan de la zone agricole de la municipalité.

S'il y a entente entre la Commission et la corporation municipale, après avoir pris en considération les représentations faites par les personnes intéressées, la Commission préparera le plan de la zone agricole et le soumettra au gouvernement, accompagné de son avis et d'un mémoire d'entente.

A défaut d'entente, la Commission préparera le plan de la zone agricole en prenant en considération les représentations qui lui seront faites et celles faites à la corporation municipale, et le soumettra au gouvernement, accompagné de son avis.

Toute personne intéressée peut faire des représentations à la corporation municipale visée et en aviser la Commission ou lui en transmettre copie.

La corporation municipale doit tenir une assemblée publique pour entendre les représentations des personnes intéressées en donnant un avis d'au moins dix jours dans un journal diffusé dans la municipalité.



**Commission de protection
du territoire agricole
du Québec**

Le président

Pierre-Luc Blain



Avis de négociation du plan de la zone agricole

A la corporation municipale de

Hauterive (V), Pointe-aux-Outardes (VL), Pointe-Lebel (VL), Ragueneau (P), Territoires non organisés - MRC Manicouagan.

Avis vous est donné, conformément à l'article 47 de la Loi sur la protection du territoire agricole, que dans les cent quatre-vingts jours de cette date, la Commission s'adressera au gouvernement pour obtenir un décret établissant le plan de la zone agricole de la municipalité.

S'il y a entente entre la Commission et la corporation municipale, après avoir pris en considération les représentations faites par les personnes intéressées, la Commission préparera le plan de la zone agricole et le soumettra au gouvernement, accompagné de son avis et d'un mémoire d'entente.

A défaut d'entente, la Commission préparera le plan de la zone agricole en prenant en considération les représentations qui lui seront faites et celles faites à la corporation municipale, et le soumettra au gouvernement, accompagné de son avis.

Toute personne intéressée peut faire des représentations à la corporation municipale visée et en aviser la Commission ou lui en transmettre copie.

La corporation municipale doit tenir une assemblée publique pour entendre les représentations des personnes intéressées en donnant un avis d'au moins dix jours dans un journal diffusé dans la municipalité.



**Commission de protection
du territoire agricole
du Québec**

Le président

Pierre-Luc Blain

CHACUN SON TOUR



René Vallée

Le concours oratoire des Lions a permis à plusieurs jeunes de nos écoles primaires de faire valoir leurs talents. Certains de nos futurs Démotènes n'ont pas résisté au trac, ils ont donc retiré leur candidature à la dernière minute. Nous connaissons mercredi soir prochain les grands gagnants de l'épreuve finale qui se déroulera à la polyvalente des Baies.

...

L'ami Paul Fortier, celui qui aime tellement faire parler de lui, n'a qu'un regret. Il n'est pas en nomination au titre de la personnalité sportive 1981. Après tout, ça ne fait pas longtemps qu'il garde les filets au ballon balai tout en étant instructeur dans ce même sport. Tous les gars de la rédaction connaissent ses exploits pour en avoir souvent entendu parler de source sûre et intarissable. Ça se termine habituellement par une phrase dans le style: «Paul, tu n'irais pas nous chercher un café?»

...

A l'assemblée générale mensuelle de la Chambre de Commerce de Hauterive, le ministre Lucien Lessard prendra la parole sur le projet de loi 37 commandant la fusion des villes de Baie-Comeau - Hauterive. C'est à 18h30, le lundi 25 janvier, au Motel Manic.

...

Les Guides et les Scouts du Québec ont vendu près de 320 000 calendriers 1982 lors de leur campagne de vente du mois de novembre dernier.

...

Lors du téléthon de la paralysie cérébrale, on pourra voir et entendre «en direct de Montréal» la percussionniste Marie-Josée Simard. En février ou mars, elle doit interpréter un pot-pourri d'airs folklorique à l'émission de Michel Jasmin.

J'ai hâte de voir la face de certains Montréalais qui s'imaginent avoir tout inventé! Nous souhaitons le plus vif succès à cette artiste originaire d'ici. Si ce n'est déjà fait, procurez-vous son disque (étiquette Percudisq P-229), un excellent moyen de découvrir Marie-Josée, ses instruments, une musicalité raffinée et de la vraie musique. J'aurai l'occasion d'en reparler.

...

«Votre nom de famille?
- Zchernotsiki-Srzymbawchuk.
- Comment l'écrivez-vous?
- Avec un trait d'union.»

...

Une encyclopédie de l'étrange et de l'insolite que l'on peut constituer par l'achat des fascicules hebdomadaires, c'est «INEXPLIQUE». Publiés par les éditions Atlas, les fascicules que j'ai lus jusqu'à présent, sont très bien faits et abondamment illustrés. Ils ne m'ont pas expliqué grand-chose! En somme, une collection qui porte bien son nom.

...

Il semble que le sujet contesté du boulevard Schmon refera bientôt surface. Conçu comme une voie de contournement de Baie-Comeau, le boulevard recevrait la bienveillante attention du ministère de l'Expansion économique régionale. Le maire de Baie-Comeau devrait être mis au courant des dernières nouvelles lors de la prochaine visite du député André Maltais.

...

Le député de Manicouagan, André Maltais, sera dans la région à la mi-février. On prend rendez-vous en composant 296-4141.

...

N'oubliez pas le souper au profit de la maison des jeunes. Cette activité se déroule le 30 janvier à 19h, à la polyvalente de Hauterive. Adultes: 7 \$, enfants et étudiants: 3 \$.

Une trouvaille pour le moins contestée. Certains chercheurs affirment que le Christ est mort de vieillesse et qu'il a épousé Marie-Madeleine.

On soutient encore qu'il aurait de nombreux descendants parmi la noblesse européenne.

...

On annonce la nomination de M. François Richer au poste de directeur de la protection de la jeunesse pour la Côte-Nord.

Il remplace M. Gaétan St-Arnaud qui a démissionné au début de l'été.

...

Encore des expressions fautives à corriger. Les abréviations «Ltd.» et «Enrg.» doivent être remplacées par les suivantes: Ltée pour limitée et enr. pour enregistrée.

Parfois, on voit l'inscription suivante: ouvert lun. au ven. Cette expression déroge au bon usage du français. Il faut lui préférer la mention qui suit: ouvert du lundi au vendredi.

Ou, encore, pas d'admission sans affaires. Il s'agit d'un calque de l'anglais. À éliminer au profit des expressions interdites au public, ou entrée interdite sans autorisation, ou défense d'entrer sans autorisation.

On nous vante souvent les spéciaux de la semaine. Il faudrait parler des soldes de la semaine. On nous invite également à supprimer les mots «vente d'écoulement» pour «liquidation».

...

Je vous invite à consulter le livre qui s'intitule «L'étoffe du pays» et publié par les caisses populaires.

On y apprend que, depuis 1975, dix organismes de la Côte-Nord ont été mis en candidature pour obtenir le prix annuel Desjardins.

L'un d'eux, Le Musée des Sept-Iles, a obtenu une mention en 1979.

Parmi les candidats, on retrouve la Caisse populaire de Hauterive, l'Association des camionneurs, le Centre d'entraide et de dépannage Manicouagan, le Cercle des fermières de Sault-au-Mouton, le Corps de tambours et de tompettes de Ragueneau, etc.

...

Un bel exemple de perspicacité que celui offert par Réjean Chevarie. Il travaille depuis un peu plus de deux ans pour obtenir des cours de conducteurs de camions lourds.

Même s'il a essuyé refus sur refus, il trouve toujours la détermination et le courage de renouveler sa demande en apportant continuellement de nouveaux éléments.

...

Il est encore possible de s'inscrire aux cours de courtpointe animés par Lynne Boucher. Il suffit de composer le 296-3447.

...

Jeunesse Canada Monde offre aux jeunes gens âgés de 17 à 20 ans la possibilité de vivre une expérience formidable en participant à des projets de travail bénévole au Canada ou dans des pays en voie de développement.

L'organisme assume les frais occasionnés par l'alimentation, le logement et le transport. Pour renseignements, contactez Denise Arseneault, du Service des loisirs de Hauterive, au numéro de téléphone 589-5794.

Raphaël Hovington



Paul Fortier



Les Expos de Montréal ont réalisé un échange sans histoire en envoyant Grant Jackson aux Royals de Kansas City en retour de Ken Phelps, un jeune homme de 27 ans. En faisant cette acquisition, les Expos se sont rajeunis de 12 ans...

...

Qui gagnera le Super Bowl dimanche? Bonne question. Parce que j'estime que les 49 ers ont le momentum, ils batteront les Bengals de Cincinnati 27 à 21 au Super Dome de Pontiac, au Michigan. Joe Montana et Ken Anderson se livreront un duel sans merci mais les interceptions tueront Anderson.

...

Puisque l'on a commencé avec le sport national, aussi bien poursuivre dans cette veine. Les Nordiques de Québec ont été désagréablement surpris par les Whalers de Hartford, mercredi. Québec ne doit pas se permettre des défaîtes de ce genre, si l'équipe veut dépasser les autres équipes de Montréal, Buffalo ou Boston au classement.

...

Les matchs nuls sont devenus monnaie courante dans la LNH. Le circuit Ziegler est toujours le seul circuit professionnel à ne pas tenir de période supplémentaire. Une situation ridicule compte tenu du prix exorbitant des billets.

...

Bonne nouvelle, celle qui veut que Gary Carter soit sur le point de signer une entente à long terme avec les Expos. Avec Carter et Tim Lincecum pour le second de temps à autres, les Montréalais posséderont le meilleur duo de receveurs de leur histoire. Vous vous souvenez de John Bateman, John Boccabella et Terry Humphrey?...

...



Les Flammes de Hauterive ont remporté le tournoi des Maltres dans la catégorie juvénile, à Chute-aux-Outardes. Cette jeune équipe pourrait voir quelques-uns de ses membres graduer dans une formation de calibre senior, d'ici deux ou trois ans.

...

Afin de financer une partie de ses activités, l'Association de hockey mineur de Hauterive aura son radiothon le samedi 30 janvier prochain, de 9h à 21h, sur les ondes de CHLC 580. Les animateurs Alain Langlois et Guy Champoux espèrent bien pouvoir atteindre l'objectif de 8 000\$.

Les nôtres à l'extérieur



Sur la Côte-Nord

46 cas d'enfants maltraités

Le Comité de la protection de la jeunesse sur la Côte-Nord a reçu, en 1980-81, le signalement de 46 cas d'enfants victimes d'abus sexuel ou soumis à de mauvais traitements physiques. Sur ces 46 cas, signalés en vertu de l'article 38f de la loi sur la protection de la jeunesse, 41 ont donné lieu à un avis d'hébergement obligatoire.

Le rapport d'activités de l'organisme, publié au mois d'août dernier, note que dans l'ensemble du Québec 3 391 cas d'enfants maltraités ont fait l'objet d'une dénonciation. La région Côte-Nord, dont la population constitue 1,8% de l'ensemble du Québec, a reçu 1,4% des signalements.

Le bureau local du

Comité sur la Côte-Nord est situé à Sept-Îles et relève de la direction régionale de l'Est dont le siège est à Rimouski.

Par ailleurs, le Comité national a accordé en 1980-81 une subvention de 4 950 \$ au Comité Gendron de Hauteville pour son projet «Animation des jeunes de l'O.M.H.H.». Ce projet a pour but la prévention de la délinquance dans des habitations à loyer modique par le regroupement des jeunes autour de projets valorisants; et ce, avec la collaboration étroite des parents.

Ce projet est le seul de la région à avoir reçu une subvention du Comité de la protection de la jeunesse du Québec.

Les coopératives dans notre région

Une coopérative associée pour est une entreprise au sein de laquelle des personnes se sont

répondre à un besoin commun le plus efficacement possible.

CAMIONNEURS

- Association coopérative des camionneurs de la Côte-Nord
Hauteville (1962) 589-5751

CONSUMMATION

- Coopérative d'alimentation naturelle du Nord;
Baie-Comeau (1977) 589-4893
- Club coopératif de consommation «Les Économies de Hauteville» (1979) 589-2120
- Club coopératif de consommation «La Ruche économique BCH»;
Baie-Comeau/Hauteville (1980) 589-6449
- Club coopératif de consommation de Pointe-Lebel (1978) 589-2132

FORETS

- Coopérative forestière Manicouagan-Outardes; Hauteville (1980) 589-3242

HABITATION

- Coopérative d'habitation de la Côte;
Baie-Comeau (1979) 296-3207
- Coopérative d'habitation «Logis Co-op»
Hauteville (1980) 589-3207
- La Co-op des propriétaires de maisons mobiles de la Manicouagan;
Hauteville (1976) 589-3422

TRAVAIL

- Co-op de travail multidisciplinaire;
Baie-Comeau (1978) 296-2007

RECREATION

- Association coopérative des consommateurs-jardiniers de Manicouagan
Hauteville (1975) 296-6444

* La date apparaissant entre parenthèses indique l'année de formation de la coopérative.

EN BREF L'aide à la culture à Baie-Comeau/Hauteville

Livres et autres imprimés

La bibliothèque municipale de Baie-Comeau a reçu 5 362 00 \$ et la bibliothèque centrale de prêt de la Côte-Nord: 278 716 00 \$. Ces sommes ont été versées au cours du dernier exercice financier en vertu du programme d'aide au fonctionnement et à la création de bibliothèques du ministère des Affaires culturelles du Québec.

Musée

La Société historique de la Côte-Nord a bénéficié d'une aide de 27 792 \$; dont 3 000 \$ proviennent du programme d'aide à la sauvegarde et à la mise en valeur des biens culturels et 24 792 \$ pour le fonctionnement du musée de la Société. Le musée de Sept-Îles a reçu plus du double.

Arts plastiques

La Corporation

Elle constitue un instrument de développement économique et social de première importance.

La liste qui suit fait état des coopératives considérées comme actives au 31 mars 1981 dans la région Baie-Comeau-Hauteville.

Mises à part les institutions financières coopératives, il existe un ensemble d'autres domaines où l'esprit coopératif de notre région ne s'est pas encore manifesté. Que l'on songe par exemple à l'artisanat, aux coopératives de développement industriel, d'économie familiale, de pêcheurs. On peut penser également aux coopératives de garderie, de garage, ou encore aux coopératives en milieu étudiant.

La plupart de ces types de coopératives sont en voie de développement dans d'autres régions du Québec; lorsqu'ils ne sont pas déjà bien implantés.

La Direction des associations coopératives du ministère des Institutions financières et Coopératives du Québec recense au 31 mars 1981 plus de 1 141 coopératives au Québec (excluant les coopératives financières) dont 35 seulement sur la Côte-Nord et 12 dans la région Baie-Comeau-Hauteville. La Côte-Nord vient ainsi à l'avant-dernier rang parmi les 10 grandes régions du Québec.

des métiers d'art Côte-Nord a reçu une subvention de base de 48 557 \$ et 7 800 \$ pour la formation en région.

Le Conseil de la culture Côte-Nord inc a reçu, pour la promotion et la mise en marché, 2 000 \$.

Arts d'interprétation

Théâtre - Les comédiens de l'anse inc. et le regroupement des gens de théâtre de la Côte-Nord, tous deux de Hauteville, ont reçu respectivement 5 000 \$ et 4 400 \$ de ce programme du ministère des Affaires culturelles.

Danse - L'academi-

e de danse de la Côte-Nord (Hauteville): 2 500 \$.

Musique - L'école de musique Côte-Nord de Baie-Comeau s'est vu attribuer un total de 14 000 \$. Par ailleurs il existe un programme d'aide aux orchestres junior dont n'ont profité aucun groupe de jeunes de notre région. Un orchestre de jeunes de Sept-Îles a ainsi pu décrocher une subvention de 2 500 \$... avis donc aux animateurs culturels de Baie-Comeau-Hauteville.

Organismes de diffusion culturelle - Le Comité de spectacles Baie-Comeau



Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes



Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Représentant régional de l'Office de protection du consommateur

Concours sectoriel numéro 111H-459004/JB Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler cet emploi et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant à l'Office de protection du consommateur dans la région administrative de la Côte-Nord durant la prochaine année.

Présentement 1 emploi à Sept-Îles

Attributions - Diriger, planifier les activités et déterminer les objectifs du bureau régional; surveiller l'application de la loi sur la protection des consommateurs et de ses règlements en s'assurant du traitement efficace des plaintes et des demandes de renseignements; élaborer et mettre en œuvre des programmes d'information et d'éducation auprès des consommateurs; représenter l'Office au niveau régional et sensibiliser les milieux d'affaires à l'application de la loi sur la protection des consommateurs.

Conditions d'admission - Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences administratives, en droit, en sciences humaines ou dans une autre discipline universitaire appropriée et posséder trois années d'expérience pertinente. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par deux années d'expérience pertinente aux attributions mentionnées. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Remarque - Une prime de rétention de 8% du salaire annuel est allouée pour l'emploi à Sept-Îles.

Inscription - Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
660, boulevard Laure, bureau 106
SEPT-ÎLES QC G4R 1X9

Attaché d'administration, grade II
Traitement de 26 050 \$ à 34 142 \$ Période d'inscription:
du 16 janvier au 2 février 1982

Ingénieur coordonnateur régional des services d'inspection

Concours spécifique numéro 118J-703003/JB Ce concours vise à combler uniquement les emplois identifiés à cet avis.

Ministère du Travail, de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu

- 1 emploi à Sept-Îles
- 1 emploi à Rouy

Attributions - Fournir le support technique dans le domaine de l'inspection de l'électricité, de la mécanique et du bâtiment, diriger le bureau régional et assurer la déconcentration administrative des activités et programmes de la Direction générale de l'inspection, identifier les besoins régionaux, représenter l'autorité de la Direction générale de l'inspection dans la région et accroître la présence de celle-ci auprès de la clientèle, de la population et des ministères et organismes, informer les autorités centrales sur l'application, la progression, le suivi et le respect de ses programmes; établir des contacts et participer à des réunions d'information auprès du milieu; prendre part à des comités de gestion et à des réunions, congrès, etc., en regard de l'application des normes et règlements relatifs à la sécurité physique du public.

Hauteville: 10 800 \$ plus 4 300 \$ pour équipements. Le Conseil de la culture Côte-Nord a reçu 6 000 \$ du programme d'aide aux organismes de la chanson, de la musique traditionnelle et des variétés.

Soutien aux créateurs - Ce programme offre des bourses à des individus oeuvrant dans différents domaines

artistiques. Aucun boursier ne résidait sur la Côte-Nord en 1980-81. Sur les 73 boursiers en Arts visuels, les 22 en littérature, les 47 en arts d'interprétation, et, sur les 15 boursiers en métiers d'arts, la Côte-Nord et le Nouveau-Québec sont les seules régions administratives du Québec à n'avoir reçu aucune bourse individuelle.

J'ai la piquûre du Nordic



Conditions d'admission - Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec et posséder un minimum de 3 années d'expérience ayant permis l'acquisition de connaissances dans le domaine de la gestion et du génie ou dans la construction; chaque année d'études pertinentes supérieures à celles exigées pour devenir membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec compense pour une année d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études ou de sa carte de membre.

Inscription - Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUEBEC QC G1K 7N8

Ingénieur, grade II
Traitement de 27 646 \$ à 36 759 \$ Période d'inscription:
du 16 janvier au 2 février 1982

Directeur d'établissement de détention secondaire

Concours général numéro 020G-459001/JB Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler cet emploi et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant au ministère de la Justice dans la région administrative de la Côte-Nord durant la prochaine année.

Présentement 1 emploi à Baie-Comeau

Attributions - Planifier, coordonner et diriger les activités relatives à la sécurité, aux programmes de réinsertion sociale et à la gestion des ressources humaines, matérielles et financières; élaborer les directives de régie interne; s'assurer du bon fonctionnement et du maintien de la discipline; élaborer et développer des programmes institutionnels à l'intention des personnes incarcérées; maintenir et constituer différents comités de travail; développer des contacts avec l'extérieur (secteur judiciaire, corps policiers, organismes communautaires...); diriger le personnel et gérer le budget alloué à l'établissement de détention.

Conditions d'admission - Diplôme de fin d'études secondaires équivalent à une 11e année ou à Secondaire V ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente ET avoir au moins 11 années d'expérience pertinente au secteur de la surveillance en établissement de détention. Satisfaire aux mêmes conditions que celles exigées aux paragraphes b, c, d, de l'article 3 de la Loi de Police. À défaut d'avoir le nombre d'années d'expérience requis, toute année d'études réussies, jugée pertinente aux attributions de cette classe d'emploi et complémentaire à la 11e année, équivaut à 2 années d'expérience. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles prévues au règlement de classification numéro 011 concernant le personnel de direction des agents de la paix, section surveillance en établissement de détention, classe directeur d'établissement de détention secondaire.

Inscription - Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
660, boulevard Laure, bureau 106
SEPT-ÎLES QC G4R 1X9

Traitement de 27 888 \$ à 33 164 \$ Période d'inscription:
du 16 janvier au 2 février 1982

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'œuvre et la plupart des caisses populaires.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.



PSYCHOLOGIE

Jimmy Ratté

«L'agressivité»

Nous avons vu jusqu'à maintenant divers moments du développement de la personne, et nous avons exploré certains aspects particuliers. J'ai essayé de montrer comment l'affectivité constitue l'agent essentiel de toute croissance positive d'un individu. Nous avons examiné l'angoisse, le plaisir et la colère. Il a été expliqué que l'expression émotionnelle permet de sortir de soi et d'aller vers les autres; c'est ce qui donne toute la coloration et la chaleur aux rencontres entre les humains. Nous avons aussi regardé ce qui se passe lorsqu'une personne limite son expression et s'isole ainsi des autres: la dépression, l'effondrement, la pathologie physique et psychologique, la perte du sens et du goût à la vie.

Dans la gamme des sensations affectives, l'agressivité prend une place essentielle; elle est engendrée par la frustration. Si l'on ne peut réaliser un objectif agréable, si l'on est incapable d'exprimer son ressenti authentique, si l'on est contrarié dans sa quête de plaisir, si les interdits et la répression demeurent très fortes, l'agressivité monte en nous alors que la colère se dessine sur le visage, les bras, les jambes et les muscles du dos sont innervés de sang et enervés; c'est le moment de l'attaque.

L'affirmation de soi

Si l'éducation n'a pas sapé dans l'enfance la démonstration de son mécontentement «naturelle», la personne peut manifester son désaccord, sortir sa rancune et se débarrasser ainsi de l'énergie qu'elle avait mobilisée pour chercher une satisfaction quelconque. Cette forme saine d'agressivité prend souvent le pseudonyme «d'affirmation de soi». La colère peut en effet servir à délimiter ses frontières propres aux autres et les empêcher de piétiner ses droits, valeurs ou espaces vitaux. Cette expression des humeurs n'engendre jamais la haine mais plutôt le respect des personnes et signifie un amour-propre salubre.

Par contre si l'individu a vu très jeune sa colère réprimée et sa contestation écrasée par les proches ou encore si on ne lui permet pas dans le présent, pour quelque raison plus ou moins justifiable, de sortir sa protestation, apparaissent l'angoisse, la culpabilité et le désir de destruction.

L'angoisse résulte du plaisir inhibé, qu'il soit sexuel ou concernant le travail ou encore toute autre forme de réalisation de ses potentialités. L'agressivité exprimée lors de l'empêchement résout l'angoisse car elle permet d'éliminer l'agent stressant ou au moins de dépenser l'énergie mobilisée pour le plaisir.

Quand l'agressivité se retourne contre soi

La culpabilité est constituée de l'agressivité retournée sur soi. Au lieu d'en vouloir à l'autre car les interdictions morales, sociales ou éthiques l'empêchent, on se met

à s'en vouloir à soi-même, se déprécier et se dévaloriser. Comme nous l'avons vu, la non expression entraîne donc ici par la culpabilité une dépréciation de soi-même et engendre ainsi la dépression, le désespoir voire le

suicide.

Le désir de destruction naît de l'accumulation physique et psychologique des petites agressivités journalières non exprimées. C'est comme si la personne cherchait inconsciemment à

vider «tout son sac» d'un seul coup. Mais le résultat est toujours pitoyable. L'individu agresse les mauvaises personnes ou pose des actes agressifs disproportionnés avec les situations. La victime a souvent la malchance d'avoir

simplement été présente quand le vase débordait.

La semaine prochaine nous parlerons davantage de l'expression des émotions et de leur origine physique et psychologique.

Quand on respire pour deux

Toute vie humaine a besoin d'une grande quantité d'oxygène. Chaque cellule de votre organisme utilise de l'oxygène pour remplir son rôle et se développer. Mais pour la croissance du fœtus dont les cellules passent d'un à plusieurs milliards en seulement 9 mois, il faut une quantité accrue d'oxygène pour permettre la croissance rapide de ces cellules.

Vous désirez sûrement que votre bébé soit le plus en santé du monde, autant durant votre grossesse qu'après sa naissance. Le sein maternel est un des milieux les plus

parfaits du monde, une sorte de capsule spatiale où tout serait prévu.

Toutefois ce milieu protecteur peut être pollué par la fumée de cigarette. Fumer est pour vous et votre enfant à venir une question de souffle et de vie.

Les faits suivants sont reconnus:

- La nicotine absorbée par la cigarette circule dans le sang maternel, diminue l'arrivée du sang au placenta et abaisse d'autant l'arrivée d'oxygène et de substances nutritives au fœtus en

formation.

- La nicotine absorbée par une maman qui allaite se retrouve dans le lait maternel en état de trace et risque de causer des effets défavorables sur la santé des nourrissons.

- Des concentrations élevées de monoxyde de carbone passent dans le sang des bébés dont la mère fume la cigarette. Ce monoxyde de carbone diminue l'oxygène nécessaire au fœtus.

- Fumer seulement deux cigarettes l'une après l'autre entraîne, chez le fœtus, des signes immédiats (en 5 minutes) de malaises physiques soit: une augmentation du pouls et un arrêt de mouvements respiratoires du fœtus.

- Fumer accroît le risque d'avortement spontané, de saignement anormal et de naissance prématurée.

- Les femmes enceintes qui fument un ou deux paquets de cigarettes par jour risquent plus d'accoucher d'un enfant mort-né que celles qui ne fument pas.

- Un plus grand nombre d'enfants nés de mères qui fument décèdent au cours des premiers mois de leur vie.

- Il a été démontré aussi que fumer pendant la grossesse diminue d'une façon

sensible le poids du fœtus à sa naissance. Cette baisse de poids n'est pas une perte de graisse mais un retard de croissance du fœtus, particulièrement la croissance du cerveau.

Comment arrêter de fumer

Si vous êtes enceinte cessez immédiatement de fumer. Choisissez le moyen qui vous semble le plus facile soit en vous arrêtant de fumer

en même temps que votre conjoint, une amie ou des collègues de travail. Informez-vous auprès d'une association qui fait la lutte au tabagisme, des moyens à prendre pour vous aider à cesser de fumer.

Quand vous aurez compris l'importance d'arrêter de fumer, pour vous et votre bébé, cela deviendra plus facile. Toutefois, vous devez le désirer, c'est le moyen le plus efficace d'y parvenir.



Le placenta est comme une membrane par laquelle se font les échanges nutritifs entre la mère et le fœtus tout au long de son développement. Le placenta filtre certaines substances nocives et les empêche d'atteindre le fœtus. Mais il ne peut filtrer les produits chimiques de la fumée de tabac comme la nicotine et le monoxyde de carbone.



L'Association pulmonaire du Québec s'intéresse à votre santé et à celle de votre enfant. C'est pourquoi elle diffuse dans la province le programme «NAITRE SANS FUMÉE» à l'intention des infirmières oeuvrant auprès des FEMMES ENCEINTES afin d'assurer la naissance de bébés en santé.

L'alimentation, ça les connaît!

Le nouveau bureau de direction de la section des membres associés de l'Association des détaillants en alimentation du Québec comprend: Jean-Paul Girard de Ernest St-Arnaud Inc. (Président), Claude Bernier de la Brasserie Labatt Ltée (1er Vice-président), Philippe Berthelet, de Lubec Inc. (2e Vice-président), Noël Gingras de Nestlé Canada Ltée (3e Vice-président), Lucien Van Hove de Coca-Cola Ltée (Trésorier), Robert Leblanc de Les Aliments F.B.I. (prés. ex officio) et les Directeurs: Christian Harvey de Courtyer Provincial en Alimentation 1981 Inc., Roger

Beauregard de Libby, McNeill and Libby du Canada Ltée, Lucien Laperrière du Groupe Samson Inc., Pierre Côté de Laiterie Laval Ltée, Jacques Bouchard de Biscuits David, Robert Brault du Groupe Quebecor Inc. - Secteur Imprimeries, Gaétan Lebel de Les Laiteries Dominion-Sealtest, Louise Bouchard de Le Large Inc. Sur la photo dans l'ordre habituel: on remarque, messieurs N. Gingras, J.C. Bérubé, P. Berthelet, J.P. Girard, R. Leblanc, C. Bernier, L. Van Hove, J. Dubois, R. Brault, P. Côté, L. Laperrière, C. Harvey et mademoiselle Louise Bouchard.



la carte professionnelle

AVOCATS

SABOURIN, SAVARD, CORRIVEAU, NADEAU, TREMBLAY, FRANCOEUR, KALLIS ET LARUE

AVOCATS

PAUL SABOURIN, B.A.L.L.L.
GASTON SAVARD, C.R.
PAUL CORRIVEAU, B.A.L.L.L.
JEAN NADEAU, D.E.C.L.L.L.

CLAUDE TREMBLAY, D.E.C.L.L.L.
SERGE FRANCOEUR, D.E.C.L.L.L.
CONSTANT KALLIS, D.E.C.L.L.L.
MICHELE LARUE, D.E.C.L.L.L.

311, boulevard Lasalle,
Baie-Comeau, G4Z 1J8.
Tél.: 296-4921

34, rue de la Fabrique,
Quebec, G2R 3V7.
Tél.: 694-0774

NOUS ACCEPTONS LES MANDATS D'AIDE JURIDIQUE

CHIROPRACTIENS

BENOIT BOISVERT

Docteur en chiropratique

Clinique Chiropratique de Baie-Comeau
108, boul. Lasalle. Tél: 296-4630

CLINIQUE CHIROPRACTIQUE MANICOUAGAN

Ls. René Numainville B.Sc.D.C.
Guy Martel B.A., D.C.
815, rue Parfondval,
Hauterive

589-5890

Voisin C.R.M.

COMPTABLES PUBLICS

Samson Bêlair

Comptables agréés

Jacques Hamel, c.a.
associé-résident
737, boul. Laure, suite 200
Sept-Îles, Qué.
G4R 1Y2
bur.: (418) 968-1311
rés.: (418) 968-5381

Québec	Montréal	Ottawa
Toronto	Calgary	Edmonton
Vancouver	Rimouski	Trois-Rivières
Sherbrooke	Saint-Hyacinthe	Gatineau
Kitchener	Sept-Îles	Matane
Gaspé	Coaticook	Amos
Hinton		

Affiliation internationale
Moore, Stephens & Co.

DENTUROLOGISTES

DR. GEORGES GAGNON

Chirurgien dentiste
Dental-Surgeon

57, Place Lasalle
Baie-Comeau C.P. 1046

Tél.: 296-3477

DOCTEURS

Tél. Bureau
296-3938 ou 296-2636

Sur rendez-vous
By appointments

DR SABIN BUOTE O.D.

63, Place Lasalle, suite 102
Baie-Comeau

Eye Examination
Contact lenses

Examen de la vue
Lentilles cornéennes

DR A.A. TURCOTTE

Optométriste
Bur: 296-4535

Rés.: 296-3526

15, Place Lasalle, suite 202
Baie-Comeau Sur rendez-vous

PHENOMENES RELIGIEUX

Raymond Duval, ptre



Doctrine des Rose-Croix et foi chrétienne

La doctrine des Rose-Croix est-elle compatible avec la foi chrétienne? Ma réponse comme chrétien, comme prêtre, après avoir consulté et étudié ce mouvement, c'est que la doctrine des Rose-Croix n'est pas compatible avec la foi chrétienne. En voici les principales raisons.

Les Rose-Croix disent ne pas entraver la liberté religieuse. Or ceci est faux. Même si une religion n'est pas une secte religieuse. Ils l'ordre n'exige pas de

ses membres qu'ils rompent tout lien avec leur confessionnalité actuelle, il est évident que peu à peu au fur et à mesure des initiations, tout adhèrent, s'il veut être fidèle à la pensée de l'ordre, devra un jour ou l'autre rejeter les valeurs de la région chrétienne. Or l'essentiel de notre foi, est une rencontre personnelle et intérieure avec Jésus-Christ qui nous donne la présence de son Esprit-Saint. Cette foi en un Dieu qui est Père, Fils et Esprit-Saint constitue le noyau central de l'expérience chrétienne. Ce qui suppose une expérience intérieure qui ne peut en même temps se faire avec une autre présence intérieure qui s'appelle cosmique.

St-Paul nous dit: «Mais, toi, demeure ferme dans ce que tu as appris et accepté comme certain; tu sais de qui tu l'as appris. Depuis ta tendre enfance tu connais les Saintes Ecritures; elles ont le pouvoir de te communiquer la sagesse qui conduit au salut par la foi qui est le Christ Jésus» 11 Tim3,

14,15.

Il est sûr que la morale de l'Ordre ne peut pas concorder avec l'Evangile. La doctrine des Rose-Croix ne peut pas s'accommoder avec la foi chrétienne. Une fois que les membres ont commencé à cheminer, ils se laissent prendre petit à petit par leur réseau d'initiation présenté sous de belles apparences. Les premiers degrés sont pleins de bon sens et paraissent inoffensifs. Leur doctrine implique un Dieu identifié à l'univers et réduit à une force physique aucunement supérieure aux autres forces de la création. Jésus-Christ aurait été un homme ordinaire, vivant en différents milieux, sous différents noms et différentes incarnations. La révélation divine n'existe pas, elle est remplacée par les efforts de la seule raison. L'Ordre demande de «n'accepter pour fait que ce que leur expérience personnelle démontrera». Ce qui est en contradiction avec l'Evangile qui est une Bonne Nouvelle révélée

en Jésus-Christ et qui vient sauver l'homme. Or pour eux, il n'y a qu'un petit groupe qui sera sauvé par la force du bras. Aucun être humain n'a besoin de rédemption ou de salut, donc Jésus-Christ n'a pas sauvé le monde parce que le monde n'avait pas besoin d'être racheté.

Autre point qui va contre la foi: la réincarnation. Les hommes sont soumis à la loi de la réincarnation, mais leur âme ne passe pas dans les animaux; elle renaît et se réincarne dans le corps d'autres hommes, toujours en progrès vers une transformation finale en ange; à ce moment, l'homme atteint sa plénitude et devient lui aussi créateur.

(A suivre)

Quebecor

NOMINATION



Monsieur Gaston L'Italien est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Pierre Luc au poste d'éditeur des hebdomadaires artistiques de Quebecor inc.

Monsieur Pierre Luc est un journaliste de 25 ans de métier. Il a été, notamment, employé au journal La Patrie, au Montréal-Matin et au Journal de Montréal.

A ce dernier endroit, il est passé du poste de chef de pupitre aux sports à la direction des pages artistiques, qu'il a dirigées durant six ans. Il a ensuite été directeur du marketing à ce même endroit. Chez les Publications Quebecor, il dirige maintenant les hebdomadaires Echos Vedettes, Télé-Radiomonde, Nouvelles Illustrées, Le Grand Journal Illustré et Photos Vedettes.



Les petites annonces dans

Le Nerdic

et le

C'EST PAYANT! PAYANT!

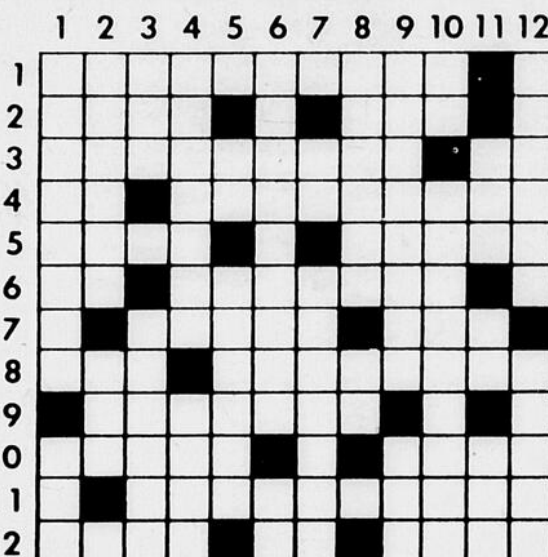
Par téléphone **296-3350**

VENDEUR INDEPENDANT

Compagnie établie depuis 1904 cherche vendeur (avec ou sans expérience) pour les bien connus produits d'étanchéité GOODYEAR et autres articles intéressants d'entretien de bâtisses industrielles et commerciales. Hautes commissions, nombreux prospects. Considérez les avantages:

- Les produits d'étanchéité s'appliquent à froid. L'application est beaucoup plus facile et économique que celle des produits à chaud.
- Lorsque la commande du client dépasse 10 tonnes de 45 gallons, nous lui louons sans charge l'équipement automatique pour assurer une application encore plus rapide.
- Notre ligne est des plus complètes incluant des produits d'étanchéité standard, des produits renforcés au fibreglass, des aluminiums, étanchéité en belles couleurs, émulsions ainsi que des produits spécialisés pour toitures plates avec gravier en asphalte ainsi que goudron, qui ne pouvaient pas être réparées préalablement.
- Expédition rapide de toutes les commandes de notre entrepôt à Montréal.

Applications par écrit avec références à Mme Y. Paquette, Consolidated Protective Coatings, Ltd. 2300 Schenker Street, Ville La Salle, P.Q. H8N 1A2



39



HORIZONTALEMENT

- 1-Relatives au cou.
- 2-Clôture d'arbustes - Fleuve suédois.
- 3-Refuser de recevoir - Acquis.
- 4-Pronom pers. - Le plus haut grade d'une faculté (pl.).
- 5-Ville allemande - Petit cigare.
- 6-Notre-Seigneur - Abonde dans un lieu, en parlant d'une sorte d'animaux nuisibles.
- 7-Se trouva - Dont l'âme est agitée.
- 8-Chez les gnostiques, esprit émané de l'intelligence éternelle - Liquide analogue au sérum sanguin.
- 9-Projet.
- 10-Classa par séries - Changea d'affectation.
- 11-Consacrerait.
- 12-Lieu de délices - Traditions - Intente.

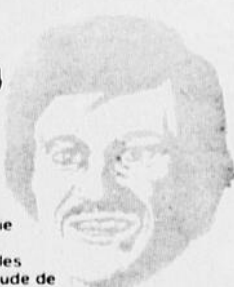
VERTICALEMENT

Solution du No. 38



Fondation Claude St-Jean

Campagne de souscription du 16 au 31 janvier



Claude St-Jean s'est juré de vaincre l'ataxie de Friedrich. Notre aide financière est toutefois indispensable pour poursuivre les recherches médicales et permettre à Claude de gagner son pari.

ENVOYEZ VOS DONS A:
Fondation Claude St-Jean
C.P. 3725, succursale B
Montréal, Que.
H3B 3L7

Précédemment, un coupon si vous désirez recevoir un reçu:
nom _____
adresse _____

MOI, JE GAGE SUR SA VICTOIRE.



LES SOLUTIONS DES JEUX
DE LA SEMAINE DERNIÈRE
SONT:

- ① A : 2
B : 3
C : 1
- ② LE 7
- ③ SERPENT

POUR PARTICIPER À NOTRE CONCOURS
REPLIR ET ENVOYER LE COUPON
SUIVANT À : "CLUB POPOL" 3 PLACE
LASALLE, BAIE-COMEAU.

NOM : _____

ADRESSE : _____

TEL : _____ ÂGE : _____

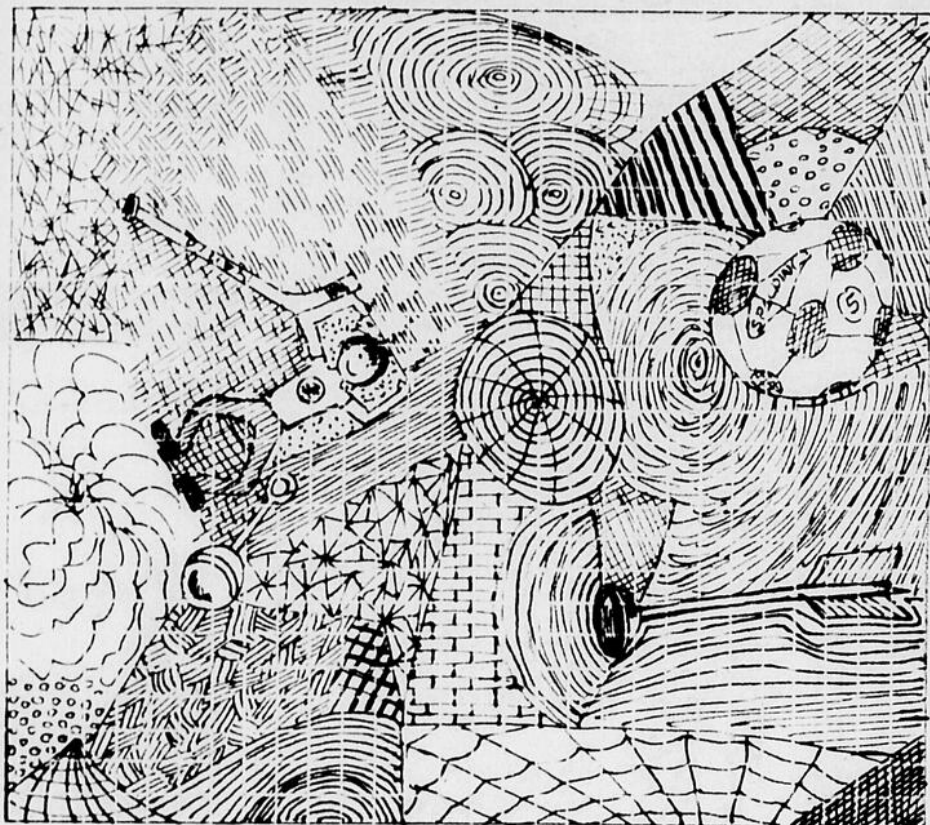
REP : ① _____ ② NO : _____

③ _____

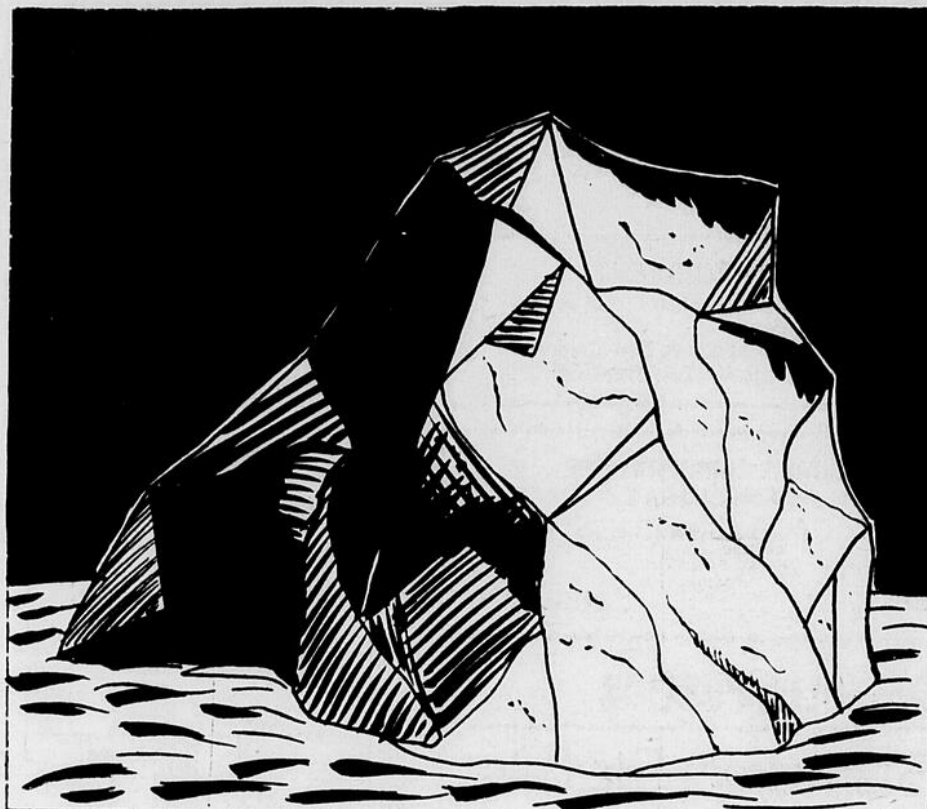
④ _____

NO : 25

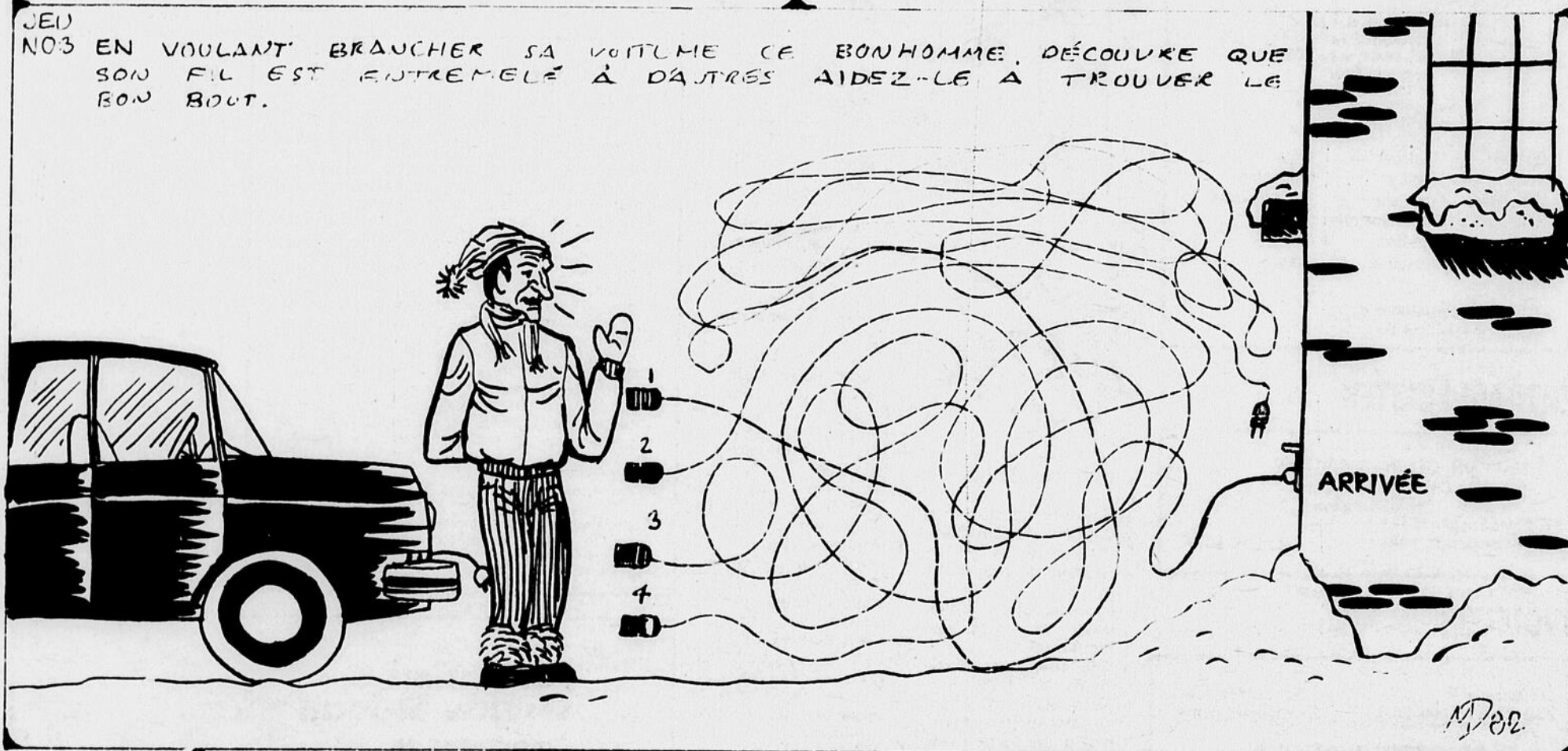
JEU
NO 1 COMBIEN DE JOUETS SE RETROUVENT DANS
CE DÉCOU BIZARRE.



JEU
NO 2 COMBIEN DE TRIANGLES POUVEZ-VOUS
DÉCOUVRIR DANS CE ROCHER.



JEU
NO 3 EN VOULANT BRANCHER SA VOITURE CE BONHOMME DÉCOUVRE QUE
SON FIL EST ENTREMÊLÉ À D'AUTRES AIDEZ-LE À TROUVER LE
BON BOUT.



Participez en grand
nombre et courez la
chance de gagner un
très beau prix.

Une gracieuseté de:

Evasion Sport

1136, boul. Lafleche, Haute-riive
589-5172

GAGNANT

promotion d'abonnement

AU JOURNAL

Le Nordic

Le

TIRAGE

a eu lieu le samedi 9 janvier au magasin La Baie
à Baie-Comeau.

La grande
GAGNANTE

s'est méritée

2 000 \$

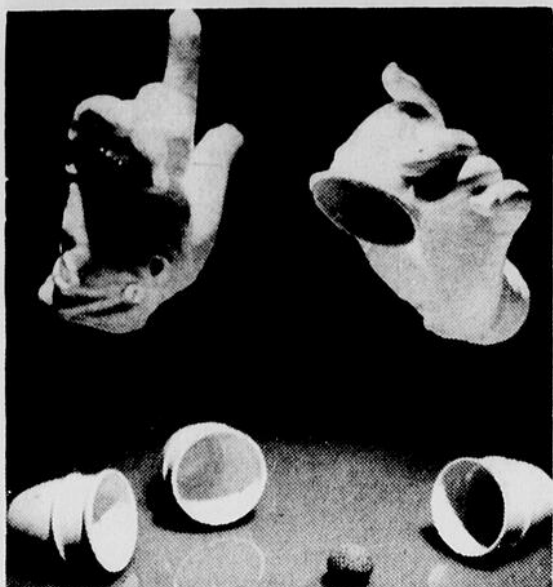
en bons d'achat La Baie.



Sur la photo nous apercevons Daniel Emond, directeur commercial du journal Plein Jour - Nordic, la gagnante, Mme Annette Truchon de Hauterive, et M. René Roy, directeur du magasin La Baie.

la  **Baie**

BAIE-COMEAU/AUTERIVE



1 chance sur 4...

c'est la menace qui pèse sur un enfant dont les parents, même asymptomatiques, sont porteurs du gène de la fibrose kystique



Fondation canadienne de la fibrose kystique

Pour plus de renseignements communiquez avec

Fondation canadienne de la fibrose kystique

Case postale 361
Hauterive - G5C 2T1

LOCAL A LOUER

51 Place Lasalle
Baie-Comeau

TEL: 589-3091
OU 589-2474

IND.

CENTRE DE MÉDECINE FAMILIALE

Jimmy Ratti, Psychologue

300 BOULEVARD LASALLE
BAIE-COMEAU, QUÉ.
G4Z 2K2

TÉL.: 296-4477

CFLP

NOMINATION



JEAN MORIN

Monsieur André Le-comte, Président-directeur général de la Compagnie de Radiodiffusion Rimouski Limitée, a le plaisir de confirmer officiellement la nomination de monsieur Jean Morin au poste de directeur de l'information à CFLP RADIO, Rimouski. Journaliste chevronné et reporter expérimenté, Jean Morin poursuit une carrière très active au plan de l'information régionale dans l'Est du Québec depuis une dizaine d'années, dont les quatre dernières passées au sein du service des nouvelles de CFLP depuis l'ouverture de cette station. Il succède à ce poste à Sandy Burgess.

CFLP

NOMINATION



LISE BONENFANT

Monsieur André Le-comte, Président-directeur général de la Compagnie de Radiodiffusion Rimouski Limitée, a le plaisir d'annoncer la nomination de madame Lise Bonenfant au poste de directrice des programmes de CFLP RADIO où elle succède à Denys Beaumont. Madame Bonenfant fait partie du personnel de cette station radiophonique depuis son inauguration. Ses talents professionnels d'animatrice et sa riche personnalité lui ont mérité le respect et l'estime des auditeurs du Bas St-Laurent et de la Côte Nord. Sa nomination se veut une marque de reconnaissance pour le rôle qu'elle a joué au sein de l'équipe de CFLP RADIO 1000, Rimouski.



Les petites annonces dans

Le Nordic

de fin de semaine

et le

C'EST PAYANT! PAYANT!

Par téléphone

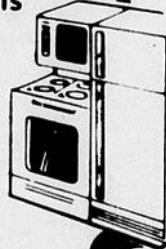
296-3350

Réparations
et vente d'appareils
électriques

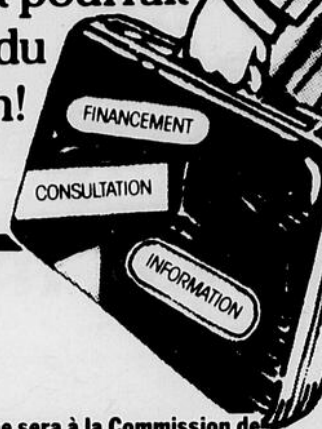
**ST- GEORGES
ELECTRIQUE INC.**

Marques: MoHaf, R.C.A. Victor, Kelvinator, Bélanger, Simplicity, Roy, Admiral et Inglis

877, rue de Puyjalon,
Hauterive 589-9891



Avec la BFD,
votre projet pourrait
faire du
chemin!



Venez nous voir!

M. René Bastarache sera à la Commission de la Formation professionnelle de la Main d'Oeuvre de la région de la Côte-Nord, 550, boul. Blanche, HAUTERIVE (589-3777)

LE 26 JANVIER

Le seul but de la Banque fédérale de développement est de favoriser l'établissement et le développement des entreprises canadiennes.

Si vous avez de la difficulté à obtenir le financement dont vous avez besoin, pensez à nous! Nous vous offrons, en plus des services financiers, un service de consultation et de formation en gestion, ainsi que de l'information sur tous les programmes gouvernementaux d'aide à l'entreprise. Passez nous voir!



BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT
FEDERAL BUSINESS DEVELOPMENT BANK

690, boul. Laure, bureau 52
Sept-Îles, QC G4R 4N8
968-1420

Une banque à la mesure de vos ambitions

Canada

PETITES ANNONCES



1 A LOGEMENTS A LOUER
A LOUER: Logement 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, laveuse et sècheuse fournies. Entrée indépendante. Libre immédiatement. Situé 2, rue Salaberry. 296-2815. 01-29

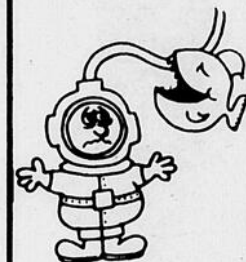


3 A MAISONS A VENDRE
MAISON A VENDRE: avec revenu - 6 1/2 pièces (logement 5 1/2). Visite le soir - 589-6998. Directement du propriétaire. 01-29



10 A AUTOS A VENDRE
A VENDRE: Pontiac Vantura 1976, 56,000 milles, en très bonne condition. Prix à discuter. Tél.: 296-6579.

Un bon conseil.

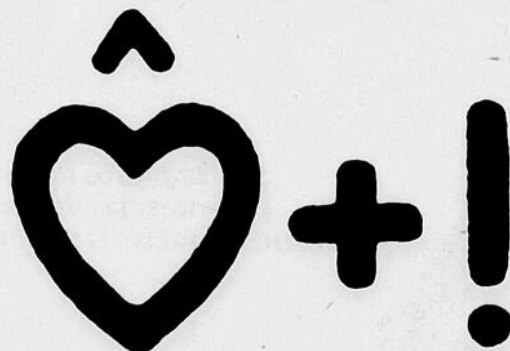


Faites vérifier votre tension artérielle.



La Fondation canadienne des maladies du cœur

Le
téléthon
de la
paralysie
cérébrale



moi,
j'y crois!

* Aimer en langage Bliss

QUÉBEC

2250,
boul.
Ste-Anne
Québec
G1J 1Y2

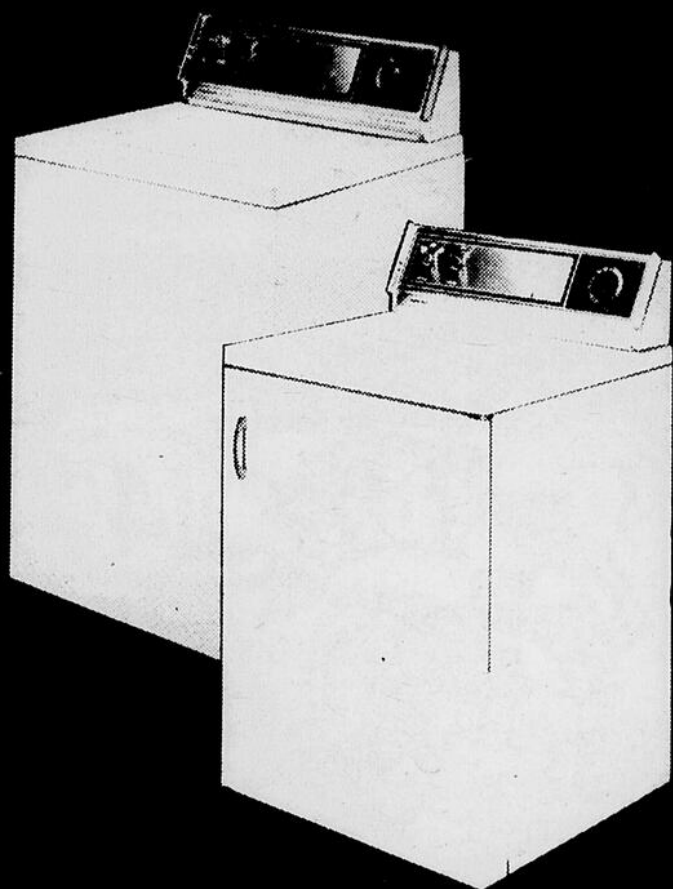
HOTEL Voyageur
Classe ++++ (418) 661-7701
5 min du centre ville
64 unités à l'épreuve du feu
piscines int et ext, télécou-
leurs, air climatisé, salle à
manger, danse, orch, salle
pour congrès
PRIX A PARTIR DE \$33.00

AVIS

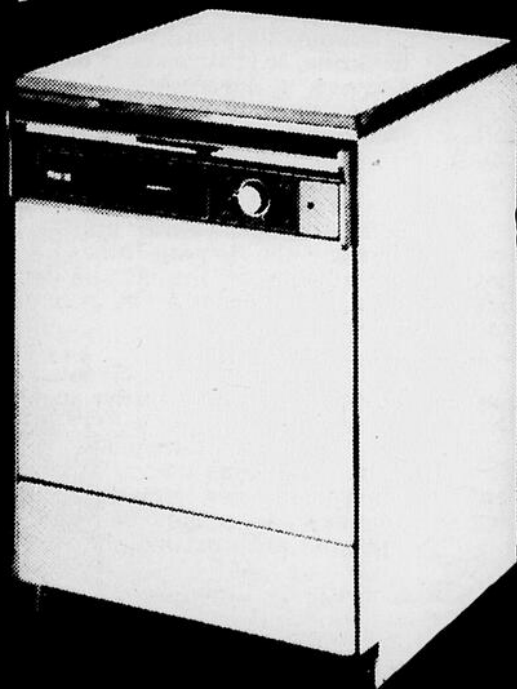
Les annonces classées du Plein Jour et du Nordic peuvent être prises par téléphone si vous possédez une carte de crédit seulement

Les personnes désireuses de faire paraître une annonce classée dans le "Plein-Jour" ou "Le Nordic" devront se rendre à nos bureaux à 3 Place Lasalle ou à un de nos nombreux dépôts et veuillez S.V.P. payer à l'avance

**MOFFAT
MOFFAT
MOFFAT**



*Et que dites-vous
de cet autre prix
spécial sur un*



PROGRAMMES INCLUS:
Super lavage, normal,
éco-énergie normal,
cycle court, cycle court éco-
énergie, rinçage d'attente,
cycle court "ménage-énergie"

G.P. MEUBLES

30 William Dobel, centre industriel, Baie-Comeau
296-5551

**vous offre pour un temps
limité son populaire**

ENSEMBLE de BUANDERIE

MOFFAT

MDG 1120

au prix spécial de

\$799.00

1. **SPIRALATOR**
Permettant le culbutage complet
mais en douceur de tout le linge.
2. **FILTRE INTÉRIEUR
AUTONETTOYANT**
Autonettoyant, vous n'aurez jamais
à y toucher. Il enlève
continuellement la charpie du
lavage tout en se nettoyant.
3. **CONSTRUCTION DURABLE**
Transmission à haut rendement et
embrayage à deux vitesses
complètement scellé. Maintenant
munie d'un moteur de 1/2 c.v.
4. **DISTRIBUTEUR DE PRODUIT
ASSOULISSANT**
Un système Moffat breveté qui
ajoute le liquide à votre eau de
lavage, en quantité exacte et au
bon moment.
5. **CONSERVATION D'ÉNERGIE**
Cinq combinaisons de température
de lavage/rinçage.
6. **ULTRA-GROS TAMBOUR**
Le tambour des sècheuses Moffat
est en email vitrifié résistant et
facile à nettoyer.
7. **CIRCULATION D'AIR AXIALE**
Séchage rapide et uniforme, quelle
que soit la position du linge à
l'intérieur du tambour.
8. **COLLECTEUR DE CHARPIE**
Comme le collecteur est à l'avant
et en haut, il est plus facile à
enlever, à nettoyer et à remettre
rapidement en place.
9. **VENTILATEUR QUATRE FAÇONS**
Vous poussez votre sècheuse
contre un mur de la pièce de
buanderie pour sauver de l'espace
et vous évitez des frustrations et
des frais d'installation difficile.

Votre linge durera plus longtemps avec MOFFAT! Venez nous voir; nous vous expliquerons
sur place pourquoi votre linge durera plus longtemps avec un ensemble de buanderie
MOFFAT comparativement à la plupart des autres marques.

**lave-vaisselle
MOFFAT**

MKC 1240

modèle encastré

\$472.00

- 3 boutons-poussoirs
- 7 programmes
- Dispositif d'insonorisation
- Panier à couverts
- Raccord de robinet
de dérivation
- Paniers de luxe
à coulisse complète
- Bouton éco-énergie
- Nouveau système
de lavage à 3 niveaux
efficaces pour l'énergie
- Broyeur d'aliments mous
- Distributeur de produits
de rinçage
- Chauffe-assiettes
- H. 36-1/4" x L. 24-5/8"
x P. 25-1/2"
- Aussi disponible
en modèle encastré
MKB 1240 avec panneau
en couleur
- H. 34-1/2" x L. 24" x P. 24"

modèle
convertible

\$488.00

Et n'oubliez pas qu'en plus de la garantie MOFFAT, vous bénéficiez du fameux service
après-vente CAMCO, un service à domicile effectué par des techniciens reconnus et
de la garantie extensible sur dix ans moyennant un léger supplément annuel.



LE BRASIER A LA PORTE DU CHAMPIONNAT

A moins d'un revirement inattendu, avec seulement six matchs par équipe à disputer d'ici la fin de la saison, le restaurant le Brasier de Baie-Comeau s'est presque assuré le championnat de la saison, en remportant deux victoires, en fin de semaine, dans la Ligue intermédiaire olympique Molson.

Il en va de même pour les Ambassadeurs de la Brasserie Joliet de Hauterive. Auteurs d'une fiche parfaite de deux triomphes, le week-end dernier, les Hauteriviens sont presque certains de conserver la deuxième position du classement, d'ici la fin des hostilités régulières, le 14 février prochain.

Par ailleurs, si Baie-Comeau et Hauterive sont presque casés, ce n'est pas du tout le cas avec Bergeronnes, Escoumins et Forestville. Depuis le début de la campagne, ces deux formations jouent à la chaise musicale et s'échangent les troisième, quatrième et cinquième places. Bien malin celui qui pourrait prévoir les positions des trois équipes «de l'ouest», à la fin de la campagne.

Belle lutte

Intéressante depuis le tout début, la course au championnat des compteurs le sera tout autant d'ici la fin. Alain Gagné des Ambassadeurs et Guy Racine des Escoumins sont actuellement au coeur de la bataille.

Même s'il ne fait pas de bruit, Gagné demeure cependant en tête avec une fiche de 15-23:38, deux points de plus que Racine, l'épine dorsale du P.138, auteur d'un dossier de 16-20:36.

Peuvent encore être considérés comme de sérieux aspirants, Jacques Tremblay de Hauterive (15-15:30), Serge Gélinas de Hauterive (16-12:28) et Léopold Nadeau de Baie-Comeau (5-23:28).

Guy, facilement.

L'instructeur du brasier, Marc Caron disait au début de la campagne qu'il possédait les deux meilleurs gardiens de but du circuit. Si l'on se fie aux chiffres, il a eu raison puisque ses deux portiers Guy Pouliot et Léger Savoie occupent les deux premiers rangs dans la colonne des meilleures moyennes. Pouliot a une grosse avance sur Savoie. Le premier détient une superbe moyenne de 2:13 comparativement à celle de Savoie 3:60, la seconde dans le circuit.

A ce chapitre, Pouliot vogue donc seul vers les honneurs du meilleur gardien.



L'équipe de Bergeronnes (en blanc) en surprendrait si elle terminait en troisième.

CHAPEAU INUTILE

Les Ambassadeurs de Hauterive ont marqué deux buts à chaque période et vaincu les Baleines bleues de Bergeronnes 6 à 4, vendredi dernier à Bergeronnes.

La victoire des hommes de Gilbert Tremblay a effacé la belle performance du Bergeronnais Marc Gauthier, auteur d'un truc du chapeau.

L'offensive des vainqueurs a été l'affaire de trois hommes. Jacques Tremblay, Alain Gagné et Mario Gagnon ont tous obtenu un doublé. Incidemment, Gagnon connaît une excellente année 1982.

Yvon Pouliot était dans les vainqueurs des vainqueurs tandis que Serge Bouchard protégeait la cage des Bergeronnais.

Les Ambassadeurs ont écopé de sept punitions mineures comparativement à cinq pour l'équipe-hôtesse.

Victoire arrachée de justesse

Quatre buts en troisième période ont effacé un déficit de 4 à 2 et procuré une victoire de 6 à 5 au restaurant le Brasier de Baie-Comeau sur les Baleines bleues de Bergeronnes, dimanche, au Centre récréatif.

Baie-Comeau tirait de l'arrière 5 à 4 et il ne restait plus que cinq minutes à faire dans le match. Jocelyn Bernatchez et Denis Gagnon ont cependant marqué tour à tour en l'espace de 34 secondes, pour

changer la défaite apparente en victoire difficile.

Outre ces deux joueurs, Carol Jomphe (deux fois), Marcel Robinson et Léopold Nadeau ont compté pour Baie-Comeau.

Thibeault s'affirme

Armés de seulement douze joueurs en uniforme, le restaurant le Brasier de Baie-Comeau a néanmoins disposé de l'Ami Lucien de Forestville au compte de 3 à 2, vendredi dernier au Centre Villuc.

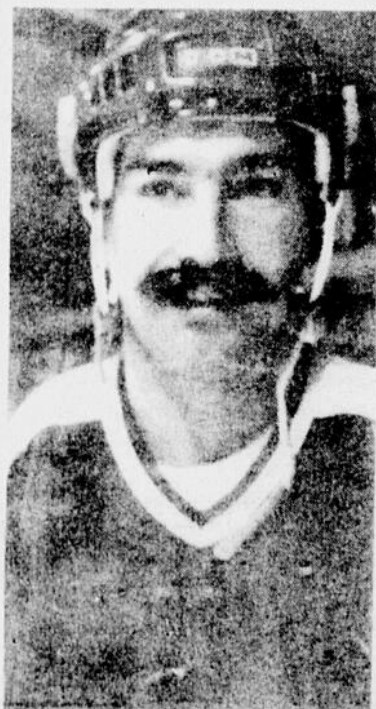
Les hommes de Marc Caron n'ont pas pris de temps à s'assurer la victoire. Ils ont marqué tous leurs buts au premier engagement. Bernard Thibeault fut le héros des vainqueurs. Il a marqué deux buts, en plus de participer à l'autre, enregistré par Léopold Nadeau.

Chez les perdants, la réplique est venue de Maurice Girard et de Sylvain Mailloux.

Relativement tranquille au cours des deux premiers tiers, le match a été mouvementé en troisième, quand Baie-Comeau a écopé de neuf punitions mineures et Forestville, six.



Guy Racine.



Alain Gagné.

PLUIE DE MEDAILLES SUR LES AQUANAUTES

par Paul FORTIER

Les Aquanautes de Baie-Comeau ont nagé dans une mer de médailles en fin de semaine à la poly des Rives, lors d'une rencontre de natation bout de choux, groupes «B» et «C», regroupant d'autres jeunes de Fermont, Port-Cartier et Hauterive.

Le club, dirigé par Pierr Wagner, a totalement éclipsé les équipes rivales. Il a accumulé un total de 978 points, devançant facilement Port-Cartier (529 points), Hauterive (302 points) et Fermont (60 points).

Baie-Comeau a décroché un impressionnant total de 108 médailles. Cette récolte se répartit en 45 médailles d'or, 42 médailles d'argent et 21 médailles de bronze.

Martin Giroux

Lorsque Pierre Wagner parle de sa relève, il donne tout de suite le nom de Martin Giroux. «Il est formidable». Agé de seulement 8 ans, ce jeune homme a remporté toutes les courses auxquelles il a participé en fin de semaine. Il a gagné six médailles d'or individuelle et deux autres aux relais.

Deux autres nageurs, Christine Moisan et Martin Hébert ont été impeccables avec des fiches personnelles de six victoires en autant de départs.

D'autres vainqueurs



Une plongée vers le succès pour les Aquanautes.
(Photo archives)

Il a fallu plus que ces trois performances aux Aquanautes pour remporter la victoire. D'autres nageurs ont également fait leur part dans la récolte des médailles. Martin Bélanger et Jacques

Moisan ont été excellents avec chacun quatre médailles d'or et deux médailles d'argent.

Le travail de Mylène Guy (3 médailles d'or - 3 médailles d'argent),

Pierre Goguen (3 médailles d'or - 2 médailles d'argent) ainsi que celui de Shirley Gauthier (3 médailles d'or - 2 médailles d'argent - 1 médaille de bronze), mérite également d'être souligné.

On ne se moque PLUS DE FORESTVILLE

par Paul FORTIER

Le week-end passé n'a pas été éclatant outre mesure pour les équipes de Baie-Comeau et Hauterive, dans la Ligue de développement Côte-Nord. Les Nordets n'ont pu faire mieux qu'une seule victoire en trois parties contre les Marchands de Forestville, tandis que Baie-Comeau gagnait une fois et perdait une fois contre ces mêmes Forestvillois.

Pee-wee

Les Nordets de Hauterive, qui bataillent toujours pour obtenir le premier rang, ont reçu une douche d'eau froide, samedi, en perdant 12 à 6 (selon le code d'éthique), face aux détenteurs du dernier rang, les Marchands de Forestville, dont c'était seulement la troisième victoire cette année.

Dans les deux autres rencontres pee-wee, Port-Cartier et le National de Sept-Iles ont divisé, les Optimistes perdant le premier duel 10 à 7 mais se vengeant 12 à 7 dans le second.

Bantam

Les deux seuls revers de Forestville, au cours du week-end, ont été essuyés par les bantam, qui sont toujours en quête d'un premier gain, après vingt tentatives. Les Forestvillois n'ont même pas gagné une période cette saison.

Samedi, ils ont perdu 13 à 3 contre les Nordets tandis que dimanche, ils perdaient 14 à 3 contre les Fleurs de Lys.

Ailleurs, Port-Cartier a battu les Patriotes de Sept-Iles 10 à 9 mais perdu contre le National 11 à 6.

Midget

Du côté midget, Hauterive et Baie-Comeau ont été tous deux bafoués contre les Marchands de Forestville. Ces deux victoires ont permis aux Forestvillois de prendre le premier rang. Cependant, les Marchands ont disputé plus de parties que toutes les autres équipes de la catégorie.

Les Marchands ont disposé de Hauterive 10 à 7 et de Baie-Comeau 12 à 5.

A l'est, Port-Cartier s'est incliné 12 à 7 devant les Patriotes, mais a gagné 11 à 4 sur le National.

Place au maniball

par Paul FORTIER

Vous imaginez-vous en train de jouer au volleyball dans un court de racquetball. C'est pourtant ce que les gens du club de racquetball Manicouagan ont expérimenté mercredi soir dernier.

Cette discipline, qu'on a appelé «maniball» dans la région, est un heureux mariage entre les deux disciplines. La partie se joue en équipe de trois, réparties de chaque côté du filet.

Le jeu est sous le même principe que le volleyball, sauf que les joueurs ont le droit de servir des murs et du plafond pour tromper l'adversaire.

Le filet de huit pieds nécessaire au maniball, sera installé à tous les week-end sur le court numéro 2. Si la discipline connaît le succès espéré, le court

no 2 sera aménagé pour ce sport tous les soirs de la semaine à partir de 22H.

Inutile de dire que cette nouvelle discipline a pris naissance chez les Américains, un peuple qui ne manque pas d'imagination. Ce nouveau sport vient tout juste de faire son apparition à Montréal. Il n'a donc pas trop pris de temps à prendre le chemin de la Côte-Nord.

Prochain tournoi

Par ailleurs, pour en venir au racquetball,

disons que le club Manicouagan tiendra un important tournoi, la classique Labatt Légère, les 27, 28, 29, 30 et 31 janvier prochains.

Le tournoi touchera six catégories, soit les hommes «A», «B» et «C» et les femmes «A», «B» et «C». Le gérant Alain Langlois avise les intéressés qu'ils ont jusqu'à dimanche pour s'inscrire.

Cette manifestation sportive sera également le théâtre du dévoilement de Miss Racquetball '82'.

Nos athlètes nous représentent à l'extérieur

Huit membres du club les Aquanautes de Baie-Comeau participent à une compétition provinciale Bouts de Choux en fin de semaine à la piscine olympique de

Montréal. Cette rencontre réunit des athlètes ayant réussi des standards «A» et «B».

Les porte-couleurs de Baie-Comeau sont Martin Giroux, Patrick Bélanger, Eric Lefebvre, Pierre Goguen, Pascal Tremblay, Christian Vaillancourt, Claudia Vaillancourt et Nathalie Greene. Cette équipe est dirigée par l'entraîneur Pierre Wagner.

A Québec

Comme ce fut le cas l'an passé, une formation de Baie-Comeau participera au tournoi international de curling de Québec, du 25 au 30 janvier prochains, dans deux

clubs de la Vieille Capitale. Les représentants locaux sont Joe Verbanek (skip), Lauréat Lévesque, Yvon Pouliot et Donald Gendreau.

Au judo

Vingt judokas (14 filles, 6 garçons) de Baie-Comeau - Hauterive se rendront à Cap-Rouge, samedi et dimanche, participer à la sélection de l'équipe

du Québec. Il s'agit de Maryse Murray, Sylvie Arsenault, Diane Gagnon, Anne-Marie Caron, Dominique Litalien, Martine Gagnon, Danielle Jomphe, Marie-Josée Cloutier, Dany Michaud, Louise Bolduc, Marie-Claude Brisson, Judith Duguay, Sylvie Brassard, Josée Labrie, Roger Cormier, Yves Pearson, Raynald Grenier, Gilles Montigny, Alain Dugas et Alain Charest.

QUIZZ

REPONSES

1. 1
2. 2
3. 3
4. 4
5. 5
6. 6
7. 7
8. 8
9. 9
10. 10



Les petites annonces dans

Le Nordic

et le

C'EST PAYANT! PAYANT!

Par téléphone

296-3350

**Le développement,
l'affaire de tous**

SECTION O'KEEFE Les Bouvillons déchaînés

Les Bouvillons de la Boucherie Viens & Sports Experts ont continué leur incroyable poussée, enregistrant 2 autres victoires pour porter à 17 leur série de parties

sans défaite.

Victoire difficile

Les Bouvillons de la Boucherie Viens & Sports Experts ont remporté une autre

victoire, mais cette fois-ci très difficile, en battant les Rouge et Vert du restaurant Le Nordic 7 à 6. Claude Chouinard pour les Bouvillons et Serge Ross pour les Rouge et Vert ont réussi chacun un truc du chapeau.

comptaient que 5 joueurs, ont offert une magistrale performance pour ainsi permettre à leur série de se poursuivre.

Offensive à l'honneur

Dans un match, où la défensive a été quelque peu négligée, les Bizarres Bizarres ont vaincu les Rubbers de LaSalle gulf 10 à 7. André Gagnon avec 4 buts et Steeve Lemieux avec 3 ont été les meilleurs des Bizarres tandis que Jean Lirette faisait très bien du côté des perdants avec 4 buts.

Fin de match

Trois buts marqués dans les trois dernières minutes de la rencontre ont permis aux Bouvillons de la Boucherie Viens & Sports Experts de vaincre les Pros de Podium 6 à 4. Les Bouvillons qui ne

Départ rapide

Les Pros de Podium ont marqué 5 buts dans les 25 premières minutes de jeu de la partie pour filer vers une victoire de 10 à 6 sur le Bar Montagnais. La vedette de la rencontre fut Michel Imbeault avec ces 5 buts pour les Pros.

Bon match

Les Rubbers de

LaSalle Gulf ont joué un fort match pour remporter une victoire de 5 à 1 sur les Rouge et Vert du restaurant Le Nordic et ainsi s'approcher à 1 point des Rouge et Vert et de la 5ième position. André Morin a été la bougie d'allumage pour les vainqueurs, enregistrant 4 des 5 buts des siens.

Les Bizarres Bizarres n'ont eu aucune difficulté à vaincre le Bar Montagnais 16 à 3, grâce surtout à 9 buts en 3ième période. C'est Michel Gagné avec 5 buts, 1 passe et André Gagnon avec 4 buts - 3 passes qui ont permis à leur équipe de remporter cette victoire facile.

Match à sens unique

Hockey bottine

PAR ALAIN CHOUINARD



Michel Bergeron vous parle...

La relève sera excellente chez les Nordiques

On a beaucoup parlé depuis le début de la saison de l'offensive explosive des Nordiques qui s'est fait valoir de façon constante. Par contre, à certaines périodes la presse a fait écho aux problèmes défensifs qui semblaient vouloir devenir chroniques au sein du club.

Bien sûr que nous avons éprouvé certains problèmes en défensive, mais pas au point de peser sur le bouton de la panique. Nous nous sommes vraiment fait déclasser dans quatre parties et pour le reste ce n'était qu'une question d'ajustement.

Dave Pichette une révélation

Lorsque Dave Pichette s'est amené avec les Remparts de Québec en 1978, ils étaient peu nombreux ceux qui voyaient en lui un futur joueur professionnel. Pourtant, il n'a guère mis de temps à se faire connaître à un point tel qu'il fut déjà courtoisé par Washington et Buffalo et enfin, par les Nordiques. L'an dernier, il a commencé la saison à Hershey dans la Ligue Américaine et au début de décembre, devant les nombreux blessés que nous avons, je le rappelai pour une partie contre les Maple Leafs de Toronto; depuis ce temps il est avec nous. Aujourd'hui, Dave est un des joueurs les plus importants de notre brigade défensive et il n'est âgé que de 21

ans.

Pichette me fait penser à Jacques Laperrière. Quand ce dernier évoluait avec le Canadien Junior, il excellait comme défenseur offensif et bien souvent productif en plus. Par la suite, tout au long de sa carrière avec le Canadien, il devint graduellement un des meilleurs sur le plan strictement défensif.

Actuellement, Pichette joue de façon régulière lors des attaques en avantage numérique et notre moyenne de 32% d'efficacité de notre jeu de puissance prouve qu'il a sa place au sein de cette unité spéciale. Je souhaite par contre qu'il lance plus souvent dans ces occasions spéciales et je ne cesse de le lui répéter.

Chaude lutte dans la division Adams

Au moment d'écrire ces lignes la lutte est toujours vive dans la division Adams et soyez assurés que nous y serons jusqu'à la fin alors que présentement nous affichons la quatrième meilleure offensive du circuit. En défensive, je me suis fixé comme objectif de terminer au dixième rang à la fin de la saison.

Je compte bien y parvenir surtout que Daniel Bouchard va très bien ces temps-ci de même que l'ensemble de nos défenseurs notamment Mario Marois qui a joué un excellent match au Colisée lors de notre victoire de 3-0 contre Washington.



moi, j'y crois!



Marc Gendreau
animateur

ANIMATION
SPECTACLES
MUSIQUE

Venez
vivre

avec nous les

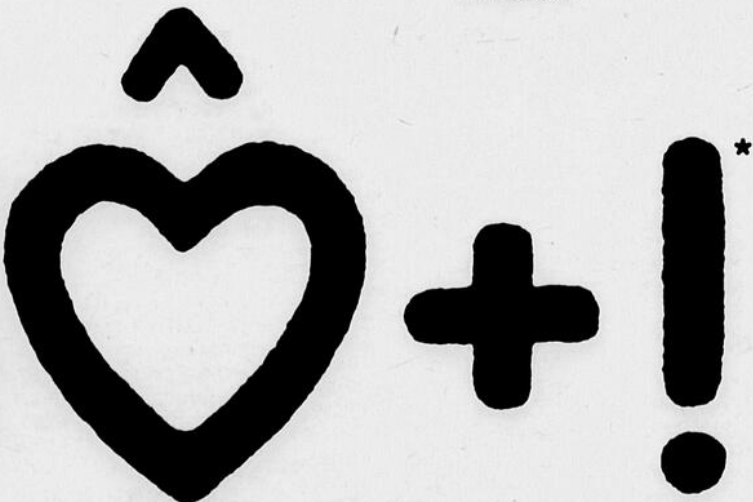
20 heures

du



Robert Boulay
animateur

téléthon
de la
paralysie
cérébrale



* Aimer en langage Bliss © Institut de communication Blissymbolics

20 HEURES

de spectacle avec nos artistes locaux

sous la présidence d'honneur de Mgr Roger Ebacher.



ballon sur glace

TOURNOI DES MAÎTRES

Textes: Paul Fortier

A 52 SECONDES

Un but de Roney Vigneault marqué alors qu'il ne restait plus que 52 secondes à faire au temps réglementaire, a conduit les Faucons de Chute-aux-Outardes vers une difficile victoire de 2 à 1 sur les Étoiles du Vert Feuillage, en finale, classe "A", du tournoi de ballon sur glace des Maîtres O'Keefe, disputé devant plus de 4 170

Excitante au possible, la rencontre a présenté du jeu viril mais propre. Aucune punition n'a été décernée.

Après une première sans but, les Faucons ont pris les devants au milieu de la deuxième, grâce à Daniel Desbiens. Sylvain Poirier a cependant égalisé la marque



Les Faucons de Chute-aux-Outardes.

personnes, en fin de semaine à Chute-aux-Outardes.

quelques instants plus tard.

Ce but a donné des ailes aux Étoiles, mais le gardien Richard Vigneault a ensuite fait la différence.



Les Gaulois du St-Léger.

Le deuxième but du match de l'ailier droit Marcel Bourque, compté après 3:21 de la période supplémentaire, a procuré aux Gaulois du Saint-Léger, une victoire de 2 à 1 sur les Vétérans de Baie-Comeau-Hauterive, en finale de la classe "B".

Expérimentés, les Vétérans n'ont pas paniqué, même avec un recul de 1 à 0. Ils ont travaillé jusqu'à la fin et, avec seulement 1:37 à écoulé dans le match, Guy Tremblay a égalisé la marque, sur une aide de Martin Tremblay.

Signé: Bourque

Bourque a d'abord donné les devants aux Gaulois, après seulement 1:21 de la première période, quand il a tiré profit des passes de Michel Therrien et Claude Bonneau.

En surtemps, alors que les deux gardiens étaient enlevés, Marcel Bourque a inscrit le but décisif, sur des passes de Denis Desbiens et Sylvain Gagnon.

LAGACE: 2 BUTS

Comme il fallait s'y attendre, les duchesses du ballon sur glace nord-côtier, les Challengers Labatt-Dixie Lee, ont remporté les honneurs de la classe féminine.

Pour ce faire, elles ont vaincu, non sans difficulté, les Scoo-bi-Doo de Ragueneau au compte

l'aide de France Nadeau. L'autre a été marqué alors qu'il ne restait plus que 18 secondes à faire.

Si les experts s'attendaient à la victoire des Challengers, ils n'espéraient certes pas une résistance aussi forte de la part de Ragueneau. Les chandails verts ont



Les Challengers Labatt-Dixie Lee.

de 2 à 0. Louise Lagacé a été l'auteur des deux filets des championnes. Le premier fut inscrit au cœur du premier tiers, sur

travaillé sans relâche et donné du fil à retordre aux filles de Denise Arsenault.

Double de Otis

Un doublé de Stéphane Otis, dès la première période, a été suffisant aux Flammes de Black Label, de Hauterive, pour disposer du National Esso de Chute-aux-Outardes, en finale de la classe juvénile. Les Hauteriviens l'ont emporté au compte de 2 à 0.

Le numéro 77 n'a pas mis de temps à briser la glace. Après seulement 1:39 de jouée, il a tiré profit des passes de Steven Paquet et Jean-Rock Béchard pour tromper la vigilance du gardien de but Guy Gauthier et donner les devants aux Flammes.

Stéphane Otis a asséné le coup de grâce à ses adversaires en fin de première. Alors qu'il ne restait plus que 23 secondes à faire, le héros des Flammes a ajouté un deuxième but avec la complicité de Simon Pitre. Le gardien Tony Delarosbil a réalisé le coup de pin-ceau pour les champions juvéniles de Hauterive.

Douze minutes de punitions ont été décernées dans cette rencontre, soit six minutes de chaque côté.

Dix joueurs ont fait leur marque durant ce week end de ballon sur glace. Parce qu'ils se sont illustrés, soit par leur brio offensif ou par leur tenue dans les buts, les organisateurs ont choisi le joueur par excellence et le meilleur gardien dans chacune des cinq catégories.

Chez les senior "A", Yves Gagné des Faucons a été choisi joueur par excellence et son coéquipier Richard Vigneault, meilleur gardien du tournoi.

En classe "B", le titre de meilleur joueur est allé à Marcel Bourque et celui de meilleur gardien, à Paul Fortier, deux porte-couleurs des Gaulois.

Du côté féminin, deux joueuses des Challengers ont été honorées. La meilleure joueuse a été France Nadeau et le meilleur cerbère, Claire Chassé.

Chez les juvéniles, Simon Pitre des Flammes et son coéquipier Tony Delarosbil ont respectivement reçu les titres du meilleur joueur et meilleur gardien.

Enfin, dans la classe débutant, Jean-Yves Bélanger a été élu joueur par excellence et Christian Bergeron, meilleur gardien. Ces deux athlètes évoluent avec les Castus.



France Nadeau.



Claire Chassé.



Marcel Bourque.



Paul Fortier.

Plus de 4 000 spectateurs

Sonier brille

Un but de Claude Sonier, marqué après 3:06 de la période supplémentaire, a mis fin au suspense et procuré la victoire aux Cactus, en finale de la classe Débutant, au compte de 2 à 1 sur les Quadridges.

Les Cactus ont pris les devants au milieu de la première période. Pendant que Mario Tremblay des Quadridges purgeait une pénalité, Arnold Martel, sur des aides de Claude Sonier et Yvan Jean, a déjoué le gardien Gaétan Roy.

Les Quadridges ont nivelé les chances et provoqué la tenue d'une période supplémentaire grâce à un filet réalisé alors qu'il ne restait que 2:18 à faire dans le match. Yoland Dumont a provoqué cette égalité, avec la complicité de Wilbrod Girard et Laurent Desbiens.

En surtemps, alors que les deux gardiens étaient retirés de leur cage, Sonier a fait scintiller la lumière rouge, sans aide.

C'en était fait des Quadridges et de leurs espoirs de championnat.

statistiques

Hockey

Ligue des Amis Laurentide Molson

Classement	PG	G	P	N	TOT
Equipes					
Rosborough Canada	23	20	2	1	41
Manic Nord Ext.	22	8	10	4	20
Brasserie 760	23	9	14	0	18
Centre hospitalier	22	3	16	3	9

COMPTES	B	P	TOT
Joueur - équipe			
P. E. Desbiens - Ross	30	39	69
M. Martel - Ross	26	30	56
G. Prévaux - Ross	18	33	51
R. Ouellet - Ross	29	19	48
B. D. Astous - Ross	18	27	45
Y. Thériault - Ross	18	23	41
N. Lecourt - 760	12	21	33
R. D. Astous - 760	18	7	25
P. St. Gelais - Manic	12	11	23
R. Savard - Manic	12	11	23

RESULTATS
7 janvier: Brasserie 760 (1) Rossborough (12)
9 janvier: Rossborough (6) Centre hospitalier (3)
9 janvier: Manic (3) Brasserie 760 (4)
11 janvier: Centre hospitalier (10) Brasserie 760 (5)

CALENDRIER
Jeudi 14 janvier: Rossborough vs Manic
Samedi 16 janvier: Rossborough vs Brasserie 760
Samedi 16 janvier: Centre hospitalier vs Manic
Lundi 18 janvier: Manic N.E. vs Brasserie 760

Ligue Super Olympique Molson

RESULTATS DES PARTIES
16 janvier
Barrique 0 Julien et Frères 1
St-Léger 0 Coca-Cola 0
19 janvier
St-Léger 5 Barrique 6
Julien et Frères 10 Coca-Cola 4

Classement	PJ	G	P	N	PP	PTS
Equipes						
Julien & Frères	25	17	6	2	166	36
Barrique	25	16	8	1	196	33
St-Léger	25	7	15	3	119	17
Coca-Cola	25	5	16	2	121	12

Compteurs	équipe	B	A	PTS
C. Grenier	Julien & Frères	29	31	60
Y. Deschênes	St-Léger	39	19	58
L. Simard	Barrique	26	32	58
B. Pelletier	Barrique	23	31	54
M. Boulay	Julien & Frères	38	14	52
L. Delisle	Barrique	18	31	49
R. Dubé	Coca-Cola	32	13	45
C. Tremblay	St-Léger	19	24	43
D. Arsenault	Barrique	23	18	41
P. Langlois	Julien & Frères	21	20	41

PROCHAINES PARTIES
Mardi 26 janvier
20h00: St-Léger vs Coca-Cola
21h30: Barrique vs Julien & Frères

Ligue populaire (Laurentide)

RESULTATS
Lundi 11 janvier
J.C. Ouellet 3 Routiers 8
Mercredi 13 janvier
Canettes 4 Podium 4
Jeudi 14 janvier
J.C. Ouellet 14 Podium 3
Canettes 8 Routiers 5

Classement	PJ	G	D	N	PP	PC	PTS
Equipes							
Canettes	24	15	6	2	161	103	32
Routiers	24	15	7	1	134	112	31
Podium	23	8	14	1	124	132	17
J.C. Ouellet	23	5	17	0	107	174	10

Gardiens	PJ	G	N	BA	MOY
R. Ringette	24	15	6	103	4.29
R. St-Pierre	24	15	7	112	4.66
M. Tardif	23	8	14	132	5.73
R. Breton	23	5	17	174	7.56

Compteurs	équipes	B	A	PTS
F. Morin	Canettes	26	34	60
V. Potvin	Canettes	30	29	59
F. Hudon	Canettes	30	29	59
J.C. Bernier	Canettes	19	33	52
M. Pettigrew	J.C. Bernier	22	24	46
B. Paradis	Canettes	27	17	44
D. Eaudin	Podium	22	19	41
M. Mc Nicol	Canettes	15	22	37
R. Jomphe	Routiers	16	21	37
A. Fortier	Routiers	21	6	27

Ligue Intermédiaire Olympique Molson

Equipe	Classement	PJ	V	D	N	BP	BC	PTS
Baie-Comeau	18	12	2	4	102	53	30	
Hauterive	18	8	6	4	98	84	23	
Bergeronnes	18	7	10	1	66	87	16	
Escoumins	18	5	9	4	73	101	15	
Forestville	18	5	10	3	67	81	14	

Compteurs	équipe	B	A	PTS
A. Gagné	Hauterive	15	23	38
G. Racine	Escoumins	16	20	36
J. Tremblay	Hauterive	15	15	30
S. Gélinas	Hauterive	16	12	28
L. Nadeau	Baie-Comeau	5	23	28
G. Arsenault	Baie-Comeau	14	11	25
T. Fortier	Baie-Comeau	10	15	25
L. Simard	Bergeronnes	10	15	25
G. Gagnon	Baie-Comeau	16	8	24

Gardiens	équipe	PJ	BA	BL	MOY
G. Pouliot	Baie-Comeau	8	17	1	2.13
L. Savoie	Baie-Comeau	10	36	0	3.60
R. Tremblay	Forestville	11	42	1	3.82
S. Bouchard	Bergeronnes	11	47	0	4.27
M. Labelle	Hauterive	12	49	0	4.45

Hockey bottines

Section Rallye

RESULTATS
18 décembre 81
Dixie Lee 0 Sports Experts 4
Restaurant Yoli 0 Labrador Air Safari & M. Dismat 1
19 décembre 81:
Dixie Lee 2 Labrador Air Safari & M. Dismat 10
Sports Experts 3 Restaurant Yoli 4
8 janvier 1982:
Dixie Lee 0 Restaurant Yoli 5
Sports Experts 1 Labrador Air Safari & M. Dismat 7
9 janvier 82:
Restaurant Yoli 1 Labrador Air Safari & M. Dismat 1
Sports Experts 1 Dixie Lee 2

Classement	PJ	V	D	N	BC	BA	PTS
Equipes							
Labrador Air Safari & M. Dismat	19	15	1	3	63	11	33
Restaurant Yoli	19	11	5	3	42	20	25
Sports Experts	20	5	14	1	26	52	11
Dixie Lee	18	3	14	1	14	62	7

Compteurs	équipe	B	A	PTS
C. Tremblay	Lab. A. Sa. & M. Dis.	21	8	29
C. Dupuis	Lab. A. Sa. & M. Dis.	10	5	15
L. Labrie	L. A. Sa. & M. Dis.	8	6	14
C. Dillala	Rest. Yoli	11	2	13
J. Dugas	Sp. Experts	8	4	12
J. Boulay	L. A. Sa. & M. Dis.	6	6	12
L. Ouellet	L. A. Sa. & M. Dis.	7	2	9
C. Lessard	Rest. Yoli	6	2	8
G. Plante	Sp. Experts	5	3	8
R. Morrisette	L. A. Sa. & M. Dis.	4	4	8

Gardiens de but	équipe	PJ	BA	MOY	BL
J. Loubert	L. A. Sa. & M. Dis.	19	11	0.77	10
M. J. Heppel	Rest. Yoli	12	12	1.00	6
G. Berubé	Sp. Experts	20	52	2.60	4
L. Roussy	Dixie Lee	17	58	3.41	0

CALENDRIER
15 janvier 82
Sports Experts vs Lab. Air Safari & M. Dismat 21h00
Restaurant Yoli vs Dixie Lee 22h00
16 janvier 1982:
Restaurant Yoli vs Sports Experts 19h00
Dixie Lee vs Restaurant Yoli 20h00

Section Carlsberg

RESULTATS
20 décembre 81:
Rétro 1 Eclair 3
21 décembre 81
Eclair 2 Pas Possible du rest. Routier 2
22 décembre 81
Bottine 1 Rétro 5
10 janvier 82
Pas Possible rest. Routier 2 Rétro 2
11 janvier 82:
Eclair 3 Bottine 6

Classement	PJ	V	D	N	BC	BA	PTS
Equipes							
Rétro	18	14	3	1	88	34	29
Bottine	16	7	7	2	53	54	16
Pas Possible du rest. Routier	16	5	9	2	40	68	12
Eclair	18	5	12	1	47	72	11

Compteurs	équipe	B	A	PTS
M. McNicol	rétro	13	5	18
B. Rioux	rétro	8	10	18
S. Pelletier	Bottine	12	5	17
M. Lefrançois	rétro	7	10	17
R. Ouellet	Bottine	14	2	16
G. Bouchard	Eclair	11	3	14
S. Dionne	Pas Possible	8	6	14
Ma Lefrançois	rétro	8	6	14
J.P. Gagnon	Eclair	6	7	13
J.C. Bernier	Eclair	6	6	12

Gardiens de but	équipe	PJ	BA	MOY	BL
L. Desrosiers	Rétro	14	28	2.00	0
J.R. Dubé	Bottine	10	34	3.40	0
A. Pelletier	Eclair	16	64	4.00	0
G. Allard	Pas Possible	14	58	4.14	0

CALENDRIER
12 janvier 82
Bottine vs Pas Possible du rest. Routier 22h30
17 janvier 82:
Rétro vs Eclair 19h30
18 janvier 82:
Eclair vs Pas Possible du rest. Routier 22h00
19 janvier 82:
Bottine vs Rétro 22h30

Ligue Rallye O'Keefe

RESULTATS
Jeudi 14 janvier
Le Verdi (3) L'Escale (8)
Samedi 16 janvier
Baie-Comeau hygiénique (5) B. de Commerce (7)
L'Escale (3) Le Verdi (7)

Classement	PJ	G	P	N	PP	PC	PTS
Equipes							
Picasso du Verdi	20	15	5	—	97	60	30
Impériaux de la B. de Commerce	17	9	8	—	76	59	18
Voyageurs de L'Escale	17	6	11	—	67	84	12
Aigles de B.C. Hygiénique	18	6	12	—	54	91	12

Compteurs	équipe	B	A	PTS
H. Dubé	Verdi	24	14	38
A. Gagné	Escale	18	17	35
J. Lévesque	Bk Commerce	25	9	34
G. Gagné	Escale	10	18	28
D. Cardinal	Bk Commerce	11	14	25
E. Normand	B.C. Hygiénique	13	8	21
C. Thibault	Bk Commerce	9	12	21
B. Huard	Bk Commerce	6	13	19
G. Lévesque	Escale	13	5	18
F. Lemieux	Escale	9	8	17

CALENDRIER
Jeudi 28 janvier
22h30: Baie-Comeau Hygiénique vs L'Escale
Samedi 30 janvier
21h15: Le Verdi vs la Banque de Commerce
22h15: L'Escale vs Baie-Comeau Hygiénique

Ballon sur glace

Ligue féminine Baie-Comeau/Hauterive

Classement	PJ	V	D	N	PP	PC	TOT
Equipes							
Challengers	16	16	0	0	71	0	32
Scoo By Doos	21	14	6	1	46	27	29
Sélects	21	9	8	4	26	31	22
Albatros	16	5	6	5	18	25	17
Astros	19	3	14	2	15	42	8
Panthères	18	1	17	0	4	55	2

CLASSEMENT DES COMPTES	Equipe	B	A	TOT
Hélène Dallaire	Challengers	13	15	28
F. Pettigrew	Challengers	9	19	28
L. Lagacé	Challengers	9	17	26
F. Nadeau	Challengers	11	13	24
L. Dallaire	Challengers	13	9	22
D. Gamache	Challengers	7	11	18
L. Roy	Scoo By Doos	7	9	16
A. Jean	Scoo By Doos	8	7	15
B. Tremblay	Challengers	7	8	15
C. Cimon	Scoo By Doos	6	6	12

Ligue Senior Manicouagan

RESULTATS
Jeudi 7 janvier
As 5 Etoiles 3
Faucons 5 Petits Québécois 0
Mardi 12 janvier
Etoiles 5 Petits Québécois 1
Faucons 3 As 3
Jeudi 14 janvier
Etoiles 5 Faucons 0
As 5 Petits Québécois 3

CALENDRIER
Mardi 19 janvier
20h00: As vs Faucons
21h00: Etoiles vs Petits Québécois
Jeudi 21 janvier
22h15: Petits Québécois vs Faucons
23h15: Etoiles vs As
Mardi 26 janvier
20h00: As vs Petits Québécois
21h00: Etoiles vs Faucons

Classement	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
Equipes							
Etoiles	24	15	5	4	68	37	34
Faucons	24	12	7	5	60	51	29
As	24	10	9	5	58	51	25
P. Québécois	25	1	17	6	31	78	8

Compteurs	équipes	B	A	PTS
R. Gagnon	Etoiles	18	10	28
F. Rioux	As	13	14	27
B. Gallant	Etoiles	8	18	26
R. Vigneault	Faucons	15	7	22
G. Pitre	Faucons	10	12	22
F. Maltais	Etoiles	10	12	22
R. Paré	As	6	13	19
P. Lavoie	As	11	6	17
G. Malouin	Faucons	10	7	17
A. Gagné	Faucons	7	10	17

GARDIENS (5 parties et plus)
Boms Equipes PJ BA BL MOY
A. Cléroux Etoiles 19 26 6 1.37
M. Bérubé Faucons 20 37 4 1.85
J. Deschênes As 14 1/2 30 4 2.07
P. Fortier As 9 1/2 21 2 2.21
R. Hovington P. Québécois 19 58 2 3.05
S. Hovington P. Québécois 5 20 0 4.00

Volleyball

Ligue féminine Participation Molson de Baie-Comeau

RESULTATS
Mercredi 13 janvier
Sceptiques 2 Tisons d'or 1
(15-06) (10-15) (15-7)
Tisons d'or 1 Bras d'or 2
(15-8) (7-15) (0-15)
Passe-Partout 2 P'tites légères 0
(15-2) (16-14)

CLASSEMENT	PJ	G	P	PP	PC	PTS
Equipes						
Passe-Partout	1	1	0	31	16	3
Sceptiques	1	1	0	40	28	2
Bras d'or	1	1	0	38	22	2
Tisons d'or	2	0	2	50	78	2
P'tites légères	1	0	1	16	31	0

CALENDRIER
Mercredi 20 janvier 1982
20h30: P'tites légères vs Sceptiques
21h30: Tisons d'or vs P'tites légères
22h30: Passe-Partout vs Bras d'or

Racquetball

Ligue Labatt Légère

CLASSEMENT	PJ	G	P	N	PTS
Equipe					
Caisse d'entraide	55	43	10	2	88
Haut. Dodge-Chrysler	55	41	12	2	84
Epic. Rémi Deschênes	55	36	15	4	76
Les Diplomates RD	55	32	13	10	74
Vitrierie BC	55	36	18	11	73
Sports/Experts	55	30	16	9	69
Raquetteurs	55	29	24	2	60
Le Cirque	55	24	24	7	55
Elites	55	26	28	1	53
Félins A. Madore & Fils	55	23	27	5	51
Rubik	55	24	29	2	50
Coke à Batte	55	23	31	7	47
Etoiles	55	18	27	10	46
Brasseux	55	22	31	2	46
Machine Up	55	15	36	4	34
Jets	55	15	40	0	30
Espadrilles Volantes	55	12	43	0	24
Pavillon du Pneu	55	10	42	3	23
Liqueurs Douces	55	9	43	3	19
Salon Six	55	4	49	2	10

Les casse-cous sur glace savent où ils vont

La moto sur glace reprend, dimanche, la saison la plus importante de son existence dans le milieu. « Cette saison n'est pas cruciale, parce que la moto sur glace va toujours demeurer chez nous. Mais '82' nous démontrera si la moto sur glace continuera sa progression. C'est l'avis de l'expert Michel Otis, relationniste de l'Association des Coureurs motocyclistes Manicouagan.

En l'espace de trois ans le sport de la moto sur glace a connu une montée fulgurante chez nous. Le phénomène a commencé en 1980, quand des « maniaques » se sont mis à courir sur la piste de motoneige du lac Petit-Bras. C'était juste pour « le fun » mais les casse-cous ont malgré tout attiré beaucoup de spectateurs.

Puis il y eut 1981, l'année où ce sport a commencé à prendre de l'ampleur. On y a vu

arriver un paquet de nouveaux coureurs.

Et nous voilà rendus en 1982: « la grosse année ».

De l'organisation

Aucun sport motorisé n'aura été aussi bien rodé que ne l'est présentement la moto sur glace. Avec en tête le président Réjean Lévesque et son groupe de bénévoles, l'ACMM travaille depuis septembre à monter le programme du championnat régional.

Puis au fil des discussions hebdomadaires, a germé l'idée de mettre sur pied le challenge Côte-Nord. « C'est en effet une grosse année au point de vue organisation » confirme Otis.

L'histoire se répétera-t-elle?

C'est un secret de polichinelle que de dire

que le sport motorisé n'a jamais été implanté solidement dans la région. Les expériences des courses de stock-car, courses de 4 X 4, l'aventure du moto-trial, l'avortement du club automobile et la baisse dans les courses de motoneige sont là pour le prouver.

Les organisateurs de la moto sur glace ne veulent pas subir le même sort. Ils ont planté une graine en 1980 et ils espèrent que le produit prendra rapidement racine dans le sol de Baie-Comeau-Hauterive.

En 1982, on verra si les assistances continueront à augmenter, ce qui sera difficile compte tenu qu'à chacun des programmes se tiendra en même temps dans nos arénas, des événements importants comme le tournoi de hockey Sans Pression

et le tournoi Rondelot à Hauterive ainsi que le tournoi de hockey mineur à Baie-Comeau. Les optimistes diront que la clientèle visée n'est pas la même, mais on s'en reparlera.

Et puis 1982 permettra de comparer le calibre de nos coureurs à savoir s'il s'est amélioré, à savoir s'il est compétitif par rapport aux autres régions.

Les projets

Si le bilan de la saison est positif, ce qu'espèrent bien sûr les organisateurs, il faudra prévoir une année encore plus importante en 1983.

Michel Otis parle alors d'un championnat de l'est du Québec ou encore d'une tranche du championnat provincial. Tout cela, sans oublier le championnat régional, qui, de l'avis de Otis, est l'essence même

des coureurs locaux.

La presse

Michel Otis n'a jamais compris pourquoi la presse nationale préférerait traiter d'un championnat d'Europe d'haltérophilie plutôt que d'une tranche d'un championnat provincial de moto.

Il n'a jamais compris pourquoi le sport motorisé était le parent pauvre de la presse sportive. C'est pourquoi cette année, il a décidé de mettre la main à la pâte. C'est pourquoi l'ACMM lui a donné carte blanche dans son travail de relationniste.

Otis a alors organisé une conférence de presse pour lancer le programme saisonnier. Il peut vous accorder une entrevue d'une heure si le cœur et le crayon vous en dit. Otis est un des rares à comprendre qu'une bonne relation avec les journalistes peut lui permettre d'avoir une meilleure ouverture vers la population.

Même si la première course n'a lieu que dimanche, j'ai comme l'impression qu'avant que tout soit mis en branle, l'ACMM est sur la bonne voie. La machine semble aussi bien rodée et huilée que le seront les motos sur la ligne de départ. On sent un désir de réussir et une volonté d'atteindre le succès en parlant avec les dirigeants.

Mon petit doigt me dit que la moto sur glace aura sa place sur la scène sportive locale. Contrairement aux adeptes des sports d'été, les motocyclistes sur glace ont le climat de leur côté. Un autre atout pour leur permettre de progresser.



L'équipe de l'ACMM est prête pour le début de la saison, dimanche.

MANIEZ SE MOQUE DU FROID SIBERIEN

par Paul FORTIER

Il a fallu du courage à revendre aux sportifs de la région pour braver le froid sibérien et par-

ticiper au Grand Prix d'hiver, compétition annuelle de ski de fond, disputée le 17 janvier dernier au club Norfond de Baie-Comeau.

Aucune surprise n'a été enregistrée au cours de la journée. Chez les juniors garçons, l'excellent Roger Arsenaault a

remporté la médaille d'or, en franchissant les 10 kilomètres en 43 minutes et 20 secondes. Il a devancé Guy Landry par une

minute et Guy Cantin par trois minutes.

C'est toutefois le senior Joel Maniez qui a obtenu le meilleur

Nos « quizzours » de la semaine dernière n'ont pu juger leurs connaissances sportives puisqu'au moment de mettre sous presse, une erreur technique nous a empêché d'imprimer les réponses. Nous nous excusons donc de ce contre-temps.

Reprenez-vous cette semaine et n'oubliez pas qu'avec 10 sur 10, vous êtes un spécialiste. Avec 7 à 9 bonnes réponses, vous êtes un connaisseur, 4 à 6 bonnes réponses, un amateur, 1 à 3, une recrue et aucune bonne réponse, un sportif très perdu.

1.- Quel événement d'athlétisme tire son nom d'une ville grecque?

- a- Le javelot
- b- Le pentathlon
- c- Le marathon
- d- Le disque

2.- Au football, qui surnommait-on « Broadway » Joe?

- a- Joe Cappelletti
- b- Joe Theisman
- c- Joe Namath
- d- Joe DiMaggio

3.- Le Super Bowl aura lieu dimanche entre les 49 ers de San Francisco et les Bengals de Cincinnati, à Pontiac, dans l'état du Michigan. Où s'est joué le premier Super Bowl?

- a- A New York
- b- A Los Angeles
- c- A Green Bay
- d- A Miami

4.- Qui a dit « Voleter comme un papillon, piquer comme une abeille »?

- a- Muhammed Ali
- b- Bobby Clarke
- c- Sugar Ray Leonard
- d- Dave Schultz

5.- En 1975, un joueur de couleur, Arthur Ashe, a remporté la finale du tournoi de tennis de Wimbledon. Qui avait-il battu?

- a- Bjorn Borg
- b- Jimmy Connors
- c- Pancho Gonzalez
- d- Rod Lever

6.- A qui le prix Sullivan est-il décerné?

- a- au meilleur athlète de l'année aux USA
- b- au meilleur athlète de l'année en Amérique du Nord
- c- au meilleur athlète de l'année au Canada
- d- au meilleur journaliste sportif de l'Amérique du Nord

7.- Le réputé Abele Bikila a couru deux marathons olympiques les pieds nus. De quelle nationalité est cette figure sportive?

- a- Nigérien
- b- Ethiopien
- c- Angolais
- d- Kenien

8.- En quel pays a-t-on d'abord joué au golf?

- a- Etats-Unis
- b- Ecosse
- c- Australie
- d- Canada

9.- Quel événement sportif a lieu à Churchill Downs?

- a- Le Grand Prix de Tennis des Etats-Unis
- b- Le tournoi des Maîtres au golf
- c- La coupe des Nations en natation
- d- Le derby du Kentucky

10.- Que signifie le mot karaté?

- a- auto-défense
- b- défense et attaque
- c- main ouverte
- d- pieds et mains

chrono. Le vainqueur a parcouru le trajet en 42 minutes 11 secondes, battant facilement Yves Roy par cinq minutes et Louis-Marie Roy par plus de dix minutes.

Chez les vétérans I, la victoire a été obtenue par Jean-Claude Bélanger tandis que du côté des vétérans II, Léonard

Dubé enregistrait le gain.

Les dames

Seulement deux dames ont bravé le froid de -28 degrés celsius. Josée Bourassa a gagné chez les juniors pendant que Sylvie Bourassa faisait de même chez les seniors.

Marcel Bourque

Athlete de la Semaine

«J'en ai perdu le souffle»



Bourque est heureux de sa nomination.

par Paul FORTIER

L'ailier droit Marcel Bourque a disputé le meilleur tournoi de sa carrière, en fin de semaine à Chute-aux-Outardes. Il a marqué les cinq derniers buts de son équipe, les Gaulois du Saint-Léger, et fut le héros unanime de la conquête du titre «B» du tournoi de ballon sur glace des Maîtres.

Cette performance lui a valu le titre d'athlète de la semaine, tel que choisi par les journalistes sportifs de CKBH et du Nordic.

Buts dramatiques

Le numéro 2 n'a pas été le meilleur marqueur de la compétition. Sylvain Gauthier des Étoiles, auteur de 15 points dans la classe «A», a été plus prolifique que lui. Cependant, personne n'a égalé l'importance de l'apport offensif de Bourque.

A son premier match du tournoi, en quart-de-finale, Bourque a été le héros de l'élimination des Petits Québécois. Il a compté après quelques minutes de supplémentaire, et a procuré une victoire de 3 à 2 aux Gaulois, sur Pointe-aux-Outardes.

En demi-finale, contre les Crabes, Bourque a récidivé. Il s'est chargé de l'of-

fensive du St-Léger, en comptant les deux buts des siens lors d'un triomphe de 2 à 1.

En finale, le petit joueur a de nouveau prouvé qu'il avait le sens du dramatique. Il a compté les deux buts de son équipe, dont le filet décisif en supplémentaire, ce qui a procuré le titre aux Gaulois, et une bourse de 300\$.

«J'étais à l'aise»

Marcel Bourque ne sait trop comment expliquer sa performance du week-end. Jouant souvent dans l'ombre d'autres vedettes de l'équipe, il a soudainement étalé ses talents au grand jour.

«Je me sens à l'aise dans les tournois à sept joueurs. J'avais également connu de bons moments au tournoi des Maîtres de Forestville. Dans ces tournois-là c'est plaisant, t'as de la glace en masse» révèle le jeune homme blond de 21 ans.

Une première pour lui

Le porte-couleur des Gaulois n'a pas l'habitude de revêtir l'uniforme de héros. De fait, en fin de semaine c'était la première fois qu'il comptait un but en supplémentaire. Pour mieux savourer

l'événement, il s'est payé l'exploit à deux reprises.

c'est encore mieux.»

Expérience

«D'habitude, c'est Claude (Bonneau) et Michel (Therrien) qui comptent en supplémentaire». Marcel se rappelle de son but contre les Vétérans comme s'il venait tout juste de se produire. Quand il en parle, il ne peut s'empêcher de sourire. «Après le but, j'ai perdu mon souffle. Je ne savais plus quoi faire. Je te dis que c'est toute une sensation à vivre».

Un joueur ordinaire

A 5'8" - 138 livres, Marcel Bourque n'est pas des plus avantageux, physiquement parlant. Il répond: «Je suis petit mais je suis rapide». C'est d'ailleurs l'image que s'est donnée l'équipe depuis le début de son existence. «C'est parce que nous sommes petits que les autres sont frustrés lorsqu'on gagne».

Par ailleurs, le principal intéressé se considère comme un joueur bien ordinaire. «Je me contente de faire mon travail». Ce travail consiste à tenir sa position, faire de l'échec-avant en zone adverse et revenir aider ses défenseurs le plus rapidement possible.

Le principal atout de l'ailier est son désir de jouer et le cœur qu'il met au travail. «J'aime ça jouer. Je joue avec mes amis, je m'amuse beaucoup. Et puis quand tu gagnes,

Même s'il n'a que 21 ans, Bourque compte déjà 10 ans d'expérience en ballon sur glace. Il a débuté en faisant du ballon sur glace mineur, au pavillon Saint-Georges. Ses débuts coïncident avec ceux de Claude Bonneau et Michel Therrien, deux compagnons de ligne qui ne l'ont presque plus quitté depuis ce temps.

Bourque évoluait avec Therrien et Bonneau à Chute-aux-Outardes et explique que ce fut l'une des raisons de ses succès.

L'athlète de la semaine en est à sa troisième saison avec les Gaulois. Depuis deux ans, il joue également avec une autre équipe, les Crabes dans la Ligue de la Reynolds. Il avoue que ces bouchées doubles lui ont permis de progresser plus rapidement.

Marcel Bourque ne se fixe pas d'objectif précis en terme sportif. Il jouera tant qu'il continuera à avoir du plaisir. Si son équipe désire graduer dans la Ligue senior l'an prochain, il suivra ses compagnons.

Bourque ne fait pas beaucoup de bruit. Il est le genre de joueur que tous les instructeurs aimeraient diriger. La discipline finit toujours par payer. Le numéro 2 en a fait la preuve au tournoi des Maîtres.

sport-express

Paul Fortier

Tournoi Sans Pression

La deuxième édition du tournoi de hockey Sans Pression Labatt se déroulera en fin de semaine au Centre Henri Desjardins de Hauterive. Au profit du hockey mineur, ce tournoi vise les 1 800 spectateurs.

La compétition regroupera 26 équipes. Douze participeront dans la classe Sans Pression et quatorze batailleront dans la classe Ouverte. Une bourse globale de 2 000 \$ est à l'enjeu.

Hockey olympique à Forestville

La sixième édition du Super Tournoi de hockey olympique Molson de Forestville s'est amorcée hier au Centre Villuc. La compétition se poursuivra pendant tout le week-end.

Comme l'an dernier, les organisateurs utiliseront la formule des trois classes, soit Olympique Vétérans et Participation. Les bourses dépasseront les 4 000 \$, ce qui représente une augmentation de 75% sur l'an passé.

Bonspiel Pepsi Cola

Les amateurs de curling ont jusqu'au 27 janvier pour s'inscrire au Bonspiel Pepsi Cola, qui aura lieu les 29, 30, 31 janvier prochains au club de Baie-Comeau. Samedi, la soirée sera animée par une disco-mobile.

Moto sur glace

La première tranche du championnat régional de moto sur glace se déroulera, dimanche après-midi, sur la piste ovale du Lac Petit-Bras. Organisée par l'Association des Coureurs

motocyclistes Manicouagan, cette épreuve en est une de classification pour choisir l'équipe qui représentera la région Baie-Comeau - Hauterive, lors du challenge Côte-Nord, à la fin de la saison.

Balade en ski de fond

Le club de ski de fond «Les joyeux skieurs de Ragueneau» organise une balade amicale, qui débutera dimanche matin, 23 janvier. Tous les membres du club auront droit à deux invités. Le départ sera donné à 10h. Les participants sont priés d'apporter leur dîner.

Grand rallye de motoneiges

L'Association des motoneigistes Manicouagan Inc. est toujours en pleine campagne

de souscription pour le grand rallye de motoneiges, qui se tiendra le 31 janvier prochain. Ce rallye, dont l'objectif est de 2 000 \$, est organisé au profit des personnes handicapées de la province. L'objectif provincial est de 2 000 000 \$.

On se reprend

En raison du temps glacial, l'Association de crosse mineure de Baie-Comeau a été dans l'impossibilité de tenir son assemblée générale annuelle, lundi dernier. Elle se reprendra cependant, en se réunissant lundi, 25 janvier, à 19h, à la Salle Boisseau du Centre récréatif.

Blais, toujours en tête

Carol Blais de Baie-Comeau est toujours en tête des marqueurs chez les Titans de Limoilou, dans la Ligue de hockey

collégial «AAA». En 23 parties, Blais a inscrit 14 buts et 20 passes pour un total de 34 points.

Eric Lavoie (9-10:19), Jocelyn Saint-Amand (6-6:12) et Dave Delaunay (4-7:11) sont les autres joueurs de la région à évoluer avec les Titans, détenteurs de l'avant-dernière place dans le circuit.

A Sept-Iles

Les activités de la Ligue de développement Côte-Nord sont suspendues jusqu'au 12 février, en raison des nombreux tournois à l'affiche au cours des prochaines semaines.

Le premier tournoi régional se déroule en fin de semaine, à Sept-Iles, à l'occasion de la classique annuelle de Fer-O. Plusieurs formations de Baie-Comeau, Hauterive et Forestville participeront à cette rencontre, dans les différentes catégories et classes.

Marcel Bourque



**Baie-Comeau
Hauterive**

la  **baie**

**demandez-nous
n'importe quoi
ou presque...**

la **Baie**

Baie-Comeau/Hauterive

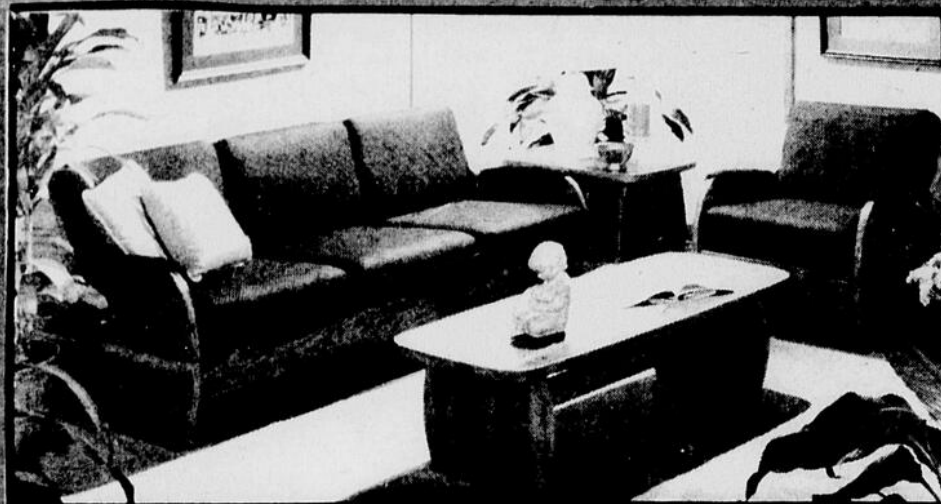
Prix en vigueur jusqu'au 6 février 1982
ou jusqu'à épuisement de la marchandise.

Vente Foyer

Des aubaines sensées... de La Baie!

semestrielle

COMMENCANT CETTE SEMAINE



**Une touche contemporaine qui
ajoute tant à votre salon!**

Le modernisme des années 80 s'harmonise ici avec cet élégant ens. de 5 mcx. Modèle concis. Fauteuil et canapé ont une carcasse en bois dur, panneaux de bout laminés en chêne, coussins en mousse et recouvrement 100% coton «Pinpoint Autumn». Tables assorties de style contemporain avec chevilles, au joli fini laminé en chêne Sylvestre. Lampe en céramique complète cet ensemble. 5JH32

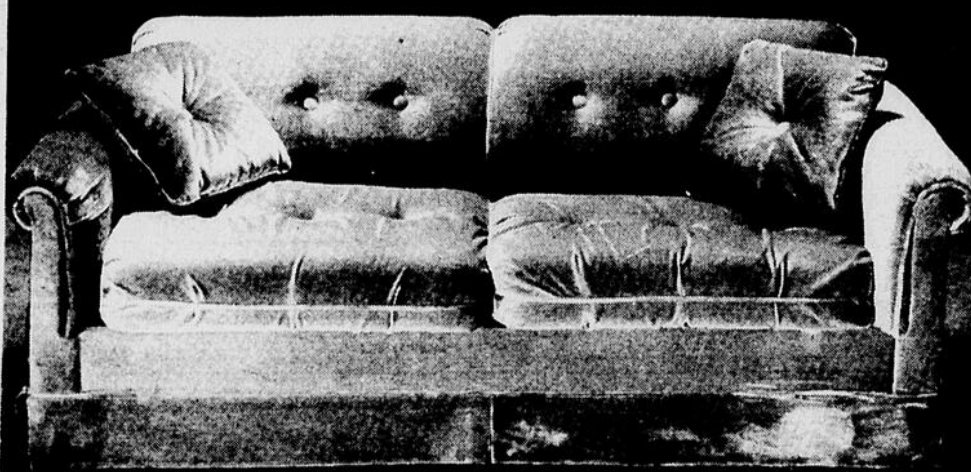
Ens. de 5 morceaux

\$699

**De la qualité et du confort à
un super prix!**

Canapé-lit de style traditionnel avec le petit quelque chose recherché. Carcasse en bois dur, coussins en mousse, recouvrement nylon beige. Matelas à ressorts. 52185. Ord. 769.95

\$699



Style rustique...pour du confort et pour de l'élégance!

Élégant mobilier de salon de style rustique. Canapé et fauteuil sont de construction robuste et avec carcasses en bois dur collées, vissées et avec doubles goujons pour plus de solidité. Dossier à coussins enveloppants à bourre en polyester et assise avec ressorts latéraux résistants pour un grand confort. Dossier et accoudoirs capitonnés. Recouvrement bourre nylon de ton rouille à motif floral sur fond beige. 5JH2

\$999



Consultez notre super cahier publicitaire à l'intérieur de ce journal.